



*La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Contrat de solidarité et d'attractivité avec le territoire de contractualisation de l'ancienne capitale régionale du Limousin

ELAN-LIMOUSIN-AVENIR-NATURE LIMOGES METROPOLE

2018-2021

Entre

La Région Nouvelle-Aquitaine, représentée par Monsieur Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine, ci-après dénommée la Région,

Et

La Communauté de communes ELAN Limousin Avenir Nature représentée par M. Bernard DUPIN, Président de la Communauté de communes ELAN Limousin Avenir Nature, ci-après dénommée ELAN.

Et

La Communauté d'agglomération Limoges Métropole, représentée par M. Gérard VANDENBROUCKE, Président de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole, ci-après dénommée Limoges Métropole.

Vu la délibération du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine en date du 10 avril 2017 approuvant la politique contractuelle territoriale de la Nouvelle-Aquitaine;

Vu la délibération du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine en date du 26 mars 2018 approuvant le nouveau cadre d'intervention de la politique contractuelle de la Nouvelle-Aquitaine;

Vu la délibération de la Communauté de communes ELAN Limousin Avenir Nature en date du 13/06/2018 approuvant le contrat de solidarité et d'attractivité avec le territoire de contractualisation de l'ancienne capitale régionale du Limousin et autorisant son Président à le signer;

Vu la délibération de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole en date du 22/06/2018 approuvant le contrat d'attractivité contrat de solidarité et d'attractivité avec le territoire de contractualisation de l'ancienne capitale régionale du Limousin et autorisant son Président à le signer.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Le cadre régional d'intervention contractuel

Au terme d'un dialogue approfondi avec ses territoires, lors de la séance plénière du 10 avril 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine fixait ses objectifs en matière de politique contractuelle :

- Soutenir et développer les atouts de tous les territoires, en faisant en sorte que chacun puisse construire et porter des projets structurants de développement de l'économie, de l'emploi, de la transition énergétique et écologique, des services et équipements indispensables.
- Exprimer la solidarité régionale au bénéfice des territoires les plus vulnérables, qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux, en mobilisant des moyens spécifiques, complémentaires et innovants.

A ces objectifs, s'ajoute celui qui consiste à élargir le champ des missions de l'aménagement du territoire à la prévention et au traitement des mutations économiques et des crises sectorielles qui affectent certains bassins d'activité.

Enfin, la Région a fait du soutien au développement de ses territoires ruraux et à la revitalisation des centres-bourgs et centres-villes, une priorité de sa politique d'aménagement du territoire.

Deux types de contrats sont déployés : les contrats d'attractivité (pour les territoires les moins vulnérables) et les contrats de dynamisation et de cohésion (pour les territoires en situation de vulnérabilité forte ou relative).

La Région a proposé des périmètres de contractualisation pour couvrir l'ensemble de son territoire.

A ce titre, Limoges-Métropole et ELAN ont déposé le 31 juillet 2017 une candidature commune pour élaborer un contrat d'attractivité avec la Région.

Au regard de son statut d'ancien chef-lieu régional, le territoire de Limoges-Métropole et ELAN dispose d'une contractualisation spécifique en vue d'asseoir son rayonnement infra et supra régional.

Un territoire de contractualisation : ELAN Limousin Avenir Nature -Limoges Métropole

Le territoire se compose de deux EPCI :

- Limoges Métropole, EPCI regroupant 208 390 habitants sur 20 communes ;
- Elan Limousin Avenir Nature, EPCI comptant 27 882 habitants sur 24 communes.

Le territoire de contractualisation présente les principales caractéristiques suivantes :

- ➔ des atouts confortant son positionnement comme « Pôle structurant » à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine :
- Le territoire dispose d'une situation géographique favorable, au carrefour entre Paris et Toulouse, puis entre Bordeaux et Lyon et à mi-chemin entre les côtes atlantiques et les reliefs du massif central ;
- Le territoire offre des équipements métropolitains à fort rayonnement ainsi qu'un appareil de formation performant ;

- Le territoire accueille des pôles de compétitivité et des entreprises dites « locomotives » sources d'innovation, mais aussi un CHU et une université en développement ;
- Le territoire propose un cadre et des conditions de vie de qualité, notamment grâce à ses milieux naturels et ses paysages préservés et diversifiés, ses conditions satisfaisantes de circulation, ses offres de services, de loisirs et d'équipements adaptées aux besoins de la population, son tissu associatif dynamique et son marché de l'immobilier accessible ;
- Le territoire dispose d'un ensemble de potentiels de développement à savoir des secteurs en croissance (tourisme, filière bois, agriculture, agroalimentaire, céramique, services à la personne) et des savoir-faire prestigieux dans la filière du luxe.

➔ ... mais des faiblesses freinant son développement et son attractivité :

- Le territoire souffre d'un enclavement persistant (lié à des infrastructures routières, ferroviaires, aériennes et numériques insuffisantes) l'éloignant des grands centres de décision et d'un marché de l'emploi restreint, notamment en emplois qualifiés et spécialisés ;
- Les dynamiques économiques locales présentent des difficultés en raison d'une économie de proximité fragile et d'une base productive trop faible ;
- Le territoire connaît une situation sociale en souffrance au regard de son taux de chômage relativement élevé, de son taux de pauvreté important et de ses inégalités sociales : plusieurs quartiers relèvent de la Politique de la Ville, soit environ 25 000 habitants ;
- Le territoire est touché par des tendances démographiques moins favorables que ces dernières années : baisse et vieillissement de la population ;
- Le territoire est impacté par un déficit d'image induisant un manque d'ouverture vers l'extérieur et d'initiatives.

Au regard de ces différents éléments contextuels, il semble important, aux yeux des acteurs locaux des deux EPCI, de travailler conjointement sur les quatre enjeux suivants pour « Développer de manière durable et responsable un territoire accueillant, compétitif et ouvert » :

- **Enjeu n°1 : Développer l'attractivité et la compétitivité du territoire**

De manière générale, l'attractivité d'un territoire repose sur sa capacité à générer de l'économie tout en offrant des conditions de vie / d'activité satisfaisantes (habitat, services, commerces, loisirs...), et donc, sur sa capacité à accueillir de nouvelles populations et de nouvelles activités.

Par ailleurs, la notion de compétitivité pour un territoire se considère au regard de la façon dont il se démarque des autres territoires, c'est-à-dire au regard de son aptitude à innover, à expérimenter, à se spécialiser mais aussi à se valoriser et à se promouvoir.

Aussi, par cet enjeu, la priorité est donnée au désenclavement du territoire par des réseaux routiers, ferroviaires, aériens et numériques performants afin de le raccorder aux grandes métropoles françaises et européennes. Il est également question de renforcer la compétitivité de l'économie locale en accompagnant les projets des entreprises, en leur offrant des services et des équipements appropriés et en développant plus spécifiquement certaines filières (agriculture, services à la personne, céramique, tourisme, électronique imprimée, écosystème French Tech). Il s'agit enfin de développer le marché de l'emploi, de proposer des services et des équipements adaptés aux besoins de la population, de valoriser le patrimoine et les paysages locaux, de protéger les milieux naturels et d'engager des démarches ambitieuses de marketing territorial.

- **Enjeu n°2 : Maintenir le territoire comme un pôle structurant à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine**

Par cet enjeu, il s'agit de conforter le rayonnement et la position de Limoges et de ses alentours comme Pôle structurant à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

En ce sens, le territoire doit être en mesure de proposer un ensemble de services et d'équipements métropolitains, sur des champs économiques, universitaires, médicaux, culturels, sportifs..., générateurs de flux de populations et d'activité sur un rayon territorial large.

Aussi, le développement et la modernisation de l'Université de Limoges, du Centre Hospitalier Universitaire de Limoges, de l'offre en matière d'équipements culturels et sportifs d'envergure métropolitaine, ainsi que des pôles de compétitivité et des entreprises « locomotives » du territoire, constituent un axe prioritaire d'intervention sur lequel s'accordent les deux EPCI.

- **Enjeux n°3 : Encourager et assurer la cohésion sociale**

Au travers de cet enjeu, c'est la notion du « bien vivre ensemble » sur un territoire dynamique et accueillant qui est sous-entendue.

Le territoire dispose d'un tissu associatif important, contribuant à faciliter la cohésion sociale et les solidarités entre populations, dans les quartiers urbains comme dans les zones rurales, par le biais d'activités, de services et d'événementiels. C'est en ce sens, qu'ELAN et Limoges Métropole accordent une attention particulière à la dynamique associative locale.

Les aménagements de quartiers, de ville et de centre-bourg répondent également à cet enjeu.

- **Enjeu n°4 : Assurer les équilibres urbains / rural et inter-urbains**

Les mobilités grandissantes des populations induisent de nouveaux modes de vie et de nouvelles temporalités. Elles redessinent également les « territoires vécus » et rapprochent la campagne de la ville et inversement : les lieux de travail, les lieux de consommation, les lieux de loisirs... sont de plus en plus distincts du lieu de résidence. Les mobilités ont donc un impact plus important, source de déséquilibres, sur les territoires de résidence et notamment sur leur tissu commercial, productif et associatif, leurs services, leur offre de loisirs, leurs équipements et leurs relations sociales.

En ce sens, le présent enjeu consiste à adapter les offres de services (marchands et non marchands) et d'équipements aux mobilités et besoins de mobilité des populations.

Il est également question de développer les interconnexions entre les espaces « urbains » et les espaces « ruraux » par le biais de partenariats entre acteurs locaux et de projets communs, par exemple dans les secteurs du tourisme, de l'économie ou de la culture.

Sur ces différentes considérations, les deux EPCI ont donc choisi de traiter ces enjeux sous quatre axes d'intervention :

1. AFFIRMER L'IDENTITE DU TERRITOIRE

Cet axe constitue la singularité de la stratégie territoriale du projet de territoire. Les champs qu'il recouvre ont vocation à renforcer les éléments de caractérisation identitaire issus du diagnostic.

1.1 Asseoir le rayonnement du territoire grâce à des projets structurants

Il s'agit là de mettre en avant des projets structurants à vocation transversale, vecteur d'attractivité et de développement économique concernant aussi bien la valorisation innovante des arts du feu que des équipements culturels, scientifiques, ou encore universitaire à vocation supra communale.

1.2 Structurer un marketing territorial et une politique touristique offensive pour promouvoir les atouts du territoire

Afin de remédier au déficit d'image du territoire de projet, l'objectif est de développer une stratégie de communication interne et externe afin d'en transformer l'image et d'en renforcer l'attractivité.

Une offre de marketing territorial différenciant a vocation à être mise en place pendant la durée du contrat, en lien avec le schéma régional.

1.3 Faire des sports de nature un outil de développement territorial

Au regard des caractéristiques du territoire, il est apparu opportun de s'appuyer sur ses aménités et les acteurs locaux pour que les sports de nature deviennent un vecteur de développement et d'attractivité locale. Les outils de promotion du territoire ne pourront qu'aider à la mise en œuvre de ce sous axe stratégique au potentiel très important.

1.4 Se mobiliser pour le désenclavement du territoire et son accessibilité

Le maintien de l'affirmation du territoire comme pôle structurant régional, national voire sa place à l'international va de paire avec le développement des infrastructures interne et externe en termes de mobilité sans compter la poursuite du désenclavement numérique. Le maintien de l'aéroport international, la restructuration des moyens de communication routier et ferroviaire internes et externes sont des conditions indispensables à la redynamisation économique du territoire.

Projets clés :

- création / aménagement d'une cité industrielle de la porcelaine (Limoges Métropole) ;
- extension du conservatoire à rayonnement régional avec la création d'une salle de répétition et de salles de danse (Limoges) ;
- pérennisation et développement de l'Académie théâtrale du Mazeau (ELAN) ;
- création d'un équipement culturel à vocation multiple (scénographie) place de la République (Limoges) ;
- extension du centre de droit et d'économie du sport (CDES) : ce projet doit faire l'objet d'une étude de définition en associant les services de la Région ;
- mise en tourisme de l'arboretum de la Jonchère Saint Maurice (ONF, association) ;
- développement d'un réseau station sport nature (ELAN, Limoges Métropole, communes membres, associations) ;
- programme de développement de la fibre optique (ELAN).

2. AGIR POUR UNE ECONOMIE COMPETITIVE

En lien avec le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), il s'agit en l'occurrence de poursuivre le renforcement économique du territoire développant l'attractivité, la capacité d'innovation et les fonctions de centralité des pôles urbains, ayant des effets d'entraînement sur les dynamiques du territoire de projet.

2.1 Accélérer le développement du territoire par l'innovation : la French Tech

En voulant développer une nouvelle stratégie économique, Limoges Métropole a misé sur l'innovation en entrant dans le réseau thématique French Tech "Santé". Son rôle d'animateur prévoit la mise en œuvre d'un programme allant de la participation à des salons à vocation internationale au lancement d'appels à projets récompensant les starts up lauréates en passant notamment par la création d'un accélérateur.

2.2 Soutenir l'économie territoriale et encourager l'entrepreneuriat

Il s'agit de proposer ou d'adapter une stratégie économique territoriale favorable au soutien de l'activité et des emplois aussi bien dans le secteur rural qu'urbain. En parallèle, dans un premier

temps, les parties s'emploieront à développer des projets permettant de créer une dynamique autour du développement économique.

2.3 Conforter les actions de formation et l'accompagnement vers l'emploi

L'objectif est de développer des actions multi partenariales (EPCI, Région, Département, associations...) coordonnées dans l'optique de mettre en adéquation les offres de formation et les dispositifs d'insertion avec les besoins du secteur socio-économique pour favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi telles que des formations ciblées ou des pré-qualifications en direction des personnes en début de parcours d'insertion. Par ailleurs, dans ce cadre, les liens avec le réseau universitaire ne manqueront pas d'être optimisés.

Les projets qui découleront de ces partenariats seront étudiés en cohérence avec les politiques sectorielles régionales concernant la politique de la ville, l'insertion, l'emploi, la formation et la formation.

Projets clés :

- élaboration d'un programme alimentaire territorial (Limoges Métropole)
- mise en œuvre d'une stratégie de redynamisation du commerce de l'hyper centre dont la réhabilitation des halles centrales (Limoges)
- immobilier d'entreprise : la Région pourra accompagner le territoire à la définition d'un schéma stratégique d'accueil des activités économiques. En déclinaison de ce schéma, les opérations concernant l'immobilier d'entreprise seront étudiées au cas par cas.

3. ACCELERER LES INITIATIVES ECO RESPONSABLES

L'objectif est de valoriser une approche en matière d'intégration et d'excellence environnementale en lien avec la transition énergétique aussi bien par l'engagement propre des deux EPCI, qu'en favorisant les initiatives privées et individuelles.

3.1 Valoriser et préserver le patrimoine et la biodiversité

Il s'agit d'agir en faveur de la préservation des aménités naturelles et patrimoniales afin notamment de renforcer les atouts du territoire qui seront notamment mis en valeur par la politique touristique.

3.2 Optimiser la transition énergétique du patrimoine public

Cet objectif se traduit aussi bien par des opérations de réhabilitation de bâtiments ou par l'optimisation des process énergétiques d'équipements que par le développement d'actions innovantes permettant notamment d'expérimenter de nouveaux matériaux ayant vocation à réduire l'empreinte énergétique de leur environnement.

3.3 Augmenter la production d'énergie renouvelable

Inscrit dans une logique en faveur de l'économie décarbonée, les acteurs du territoire de projet comptent participer au développement de systèmes de production d'énergie non fossile.

3.4 Accompagner la population vers de nouveaux usages durables et lutter contre la précarité énergétique

A l'issue de l'élaboration du plan climat air énergie territorial (PCAET) de chaque EPCI, une feuille de route opérationnelle déclinera notamment des actions concrètes en la matière. Dans l'attente, une attention particulière sera apportée pour lutter contre la précarité énergétique en matière d'habitat et le développement des modes doux, notamment en veillant à proposer des moyens de déplacements innovants.

Projets clés :

- Ester Technopole : réhabilitation du bâtiment central, et « innovation et transition énergétique » à l'échelle du parc d'activités (Limoges Métropole) ;
- Trame noire, transition énergétique en matière d'éclairage public par la prise en compte de la biodiversité (Limoges Métropole) ;
- Construction de chaufferies à bois (Panazol, Le Vigen).

4. VALORISER LA QUALITE DE VIE DE MANIERE DURABLE ET RESPONSABLE

Par cet axe, ELAN et Limoges Métropole marquent leur attachement aux solidarités et aux équilibres au sein de leur territoire en s'employant à réduire les inégalités sociales et territoriales.

4.1 Intervenir pour le renouvellement urbain

Il s'agit de poursuivre les actions menées en faveur de la requalification des quartiers prioritaires de la politique de la ville, et de la revitalisation des pôles structurants et des centres bourgs. Des opérations à vocation multiple (économique, urbaine, environnementale, solidaire...) ne manqueront pas d'être mises en œuvre permettant notamment ainsi de participer à l'enrayement de la fragilité socio économique du territoire.

Le projet de requalification du quartier des Portes Ferrées, mené dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain, s'inscrit totalement dans cet axe stratégique tout comme celui de l'aménagement du site des anciennes tours en étoiles sur le quartier du Val de l'Aurence Nord.

4.2 Garantir à chacun un habitat adapté à sa situation

La politique en matière d'habitat constituant un des piliers d'un projet de territoire, l'objectif est de proposer des actions permettant de structurer l'offre et de veiller à la cohérence des programmes afin de permettre à tout public de se loger.

4.3 Développer et qualifier l'offre de services

L'objectif est de consolider un maillage territorial équilibré par des équipements nécessaires à l'attractivité que ce soit en matière d'économie de proximité, de santé, sportive, sociale...

Projets clés :

- Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (bailleurs sociaux, Limoges, Limoges Métropole) : l'intervention régionale sera étudiée dans le cadre des politiques sectorielles en matière de politique de la ville, d'économie, d'emploi et de formation ;
- élaboration et mise en œuvre de programmes d'actions de revitalisation des pôles structurants (ELAN, communes) ;
- requalification d'une friche industrielle en centre sportif et culturel innovant (Palais sur Vienne) : une étude de définition et d'opportunité du projet devra être réalisée en partenariat avec les services Région ;
- création d'une maison pluridisciplinaire de santé à Nantiat (ELAN) ;
- maintien de services de proximité grâce à l'aménagement de locaux commerciaux et de services en centre-bourg (St Just le Martel).

Le présent contrat constitue le cadre de mise en cohérence sur le territoire de projet, des politiques sectorielles de la Région. A ce titre, il tient compte des actions contractualisées dans le cadre du SRDEII, ainsi que **les actions conduites par la Région dans ses domaines de compétences comme l'éducation, la mobilité, la formation professionnelle**, sur le territoire de Limoges Métropole-ELAN et qui ont un impact direct sur son développement. La région Nouvelle-Aquitaine a ainsi investi 17 300 000 € sur ce territoire, en 2017, sur des opérations de restructuration et réhabilitation dans les lycées.

Par ailleurs, parmi les projets présentés par le territoire dans le cadre de ce contrat, des financements européens pourraient être mobilisés via les Investissements Territoriaux Intégrés

(ITI) qui feront l'objet d'une contractualisation spécifique. En effet, les deux fonds européens structurels et d'investissements (FESI), que sont le Fonds européen de développement régional (Programme Opérationnel FEDER 2014-2020 Limousin) et le Fonds européen agricole pour le développement rural (Programme de Développement Rural du Limousin 2014-2020) pourraient intervenir sur des opérations répondant à la stratégie présentée ci-dessus.

Enfin, ELAN bénéficie du programme LEADER 2015-2020, pour lequel 1 819 361 € de FEADER a été attribué. Une aide régionale à l'animation et aux actions proposées par l'EPCI est prévue pour l'ensemble de la durée de la programmation.

Article 1 : OBJET DU CONTRAT

Le présent **contrat de solidarité et d'attractivité avec le territoire de contractualisation de l'ancienne capitale régionale du Limousin**, a pour objet de préciser les modalités du partenariat entre la Région et le territoire de projet.

Il rappelle les principaux objectifs et priorités poursuivis par le territoire de projet, et soutenus par la Région.

Il identifie les opérations nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Il fixe les conditions de mise en œuvre des opérations identifiées dans un **plan d'actions pluriannuel**, élaboré conjointement entre la Région et le territoire de projet.

Il prend en compte les actions conduites par la Région, dans l'exercice de ses domaines de compétences, et présentant un impact direct sur le développement du territoire de projet.

Il offre à l'ensemble des contractants une visibilité sur plusieurs exercices pour mener à bien la stratégie de développement et d'attractivité du territoire de projet.

Le territoire de projet s'engage à poursuivre les objectifs décrits dans sa stratégie territoriale, et à mettre en œuvre pour ce faire les opérations décrites dans le plan d'actions.

La Région s'engage à soutenir les opérations inscrites dans le plan d'actions pluriannuel à travers la mobilisation de ses politiques sectorielles et contractuelles, dans la limite de ses disponibilités budgétaires fixées annuellement.

Les actions contractualisées s'inscrivent dans les axes stratégiques identifiés. Ces actions prévisionnelles seront soutenues financièrement par la Région sous réserve :

- qu'elles s'inscrivent dans les compétences reconnues à la Région,
- qu'elles remplissent les conditions définies dans les règlements régionaux, les Appels à Projets, les Appels à Manifestations d'Intérêt,
- des capacités de financement autorisées par le budget annuel de la Région.

S'agissant des opérations pour lesquelles des aides sont sollicitées au titre des programmes européens dont la Région est autorité de gestion, les montants inscrits dans le contrat ne sont qu'indicatifs et ne seront réputés définitifs qu'à l'issue du processus d'instruction et de sélection. L'éventuel refus de mobilisation des crédits européens n'entraîne aucune compensation par des crédits régionaux.

Article 2 : DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat est conclu pour une durée de trois ans.

Les opérations du territoire identifiées par le plan d'actions pluriannuel devront faire l'objet d'un début d'exécution dans l'année qui suit son engagement en Commission Permanente, et d'un engagement financier de la Région avant la fin du contrat.

Article 3 : MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT

Les opérations concourant au développement et à l'attractivité du territoire de projet et sollicitant une aide régionale ont vocation à figurer dans le plan d'actions pluriannuel du présent Contrat. Les montants inscrits dans le plan d'action sont donnés à titre estimatif et prévisionnel.

Pour chaque opération, il appartiendra au maître d'ouvrage bénéficiaire d'adresser un dossier de demande de subvention aux services concernés de la Région.

Les décisions de financement des actions retenues seront prises, après instruction par la Région, par la Commission permanente, conformément aux procédures et règlements d'intervention en vigueur et sous réserve des disponibilités financières régionales.

Chaque opération financée fera l'objet d'une convention d'application conclue entre la Région et le maître d'ouvrage bénéficiaire de l'aide régionale.

Article 4 : GOUVERNANCE DU CONTRAT

La gouvernance du présent Contrat sera assurée par un comité de pilotage co-présidé par le Président de la Région (ou son représentant) et les représentants élus du territoire de projet. Ce comité sera mis en place dès la signature du contrat.

Le Comité de pilotage a vocation à se réunir au moins deux fois par an, pour piloter et suivre l'exécution du contrat, en assurer le suivi et l'évaluation. Espace de dialogue entre la Région et les acteurs du territoire, le comité de pilotage actualise de façon annuelle la liste des opérations prévues au Contrat et anticipe les évolutions de tous ordres du territoire de projet.

La composition de ce comité recherche une mixité de représentation élus/socio-professionnels et femmes/hommes. La Région sera attentive à la diversité et représentativité des acteurs selon la stratégie du contrat. La composition du Comité de pilotage pourra évoluer au gré des besoins identifiés au fil de l'eau.

Il sera proposé au CESER de désigner un·e représentant·e pour associer la société civile régionale à cette démarche contractuelle.

Compte tenu de la présence de deux entités spécifiques sur le territoire de contractualisation, un comité de pilotage particulier à chacune de ces entités pourra être organisé à leur demande.

Article 5 : COMMUNICATION AUTOUR DU CONTRAT

Le territoire de projet et les maîtres d'ouvrage bénéficiaires s'engagent à assurer la publicité de la participation financière de la Région pour chacune des opérations inscrites dans le Contrat.

Les modalités de communication seront définies pour chaque opération dans le cadre de la convention d'application financière idoine.

Le territoire de projet s'engage également à informer régulièrement les habitants de leur territoire via leurs supports d'informations (bulletins, site internet, réseaux sociaux...) des grands projets et des principales actions de la Région (TER, Très haut débit, festivals,..) dont les informations seront fournies par la Région.

Article 6 : MODIFICATION DU CONTRAT

Pour permettre aux signataires du présent contrat de disposer d'une vision programmatique et budgétaire stable pendant la durée de la contractualisation, le plan d'actions pluriannuel du

territoire présenté en annexe pourra faire l'objet d'une actualisation par le Comité de pilotage, sous réserve de s'inscrire en cohérence avec la présente stratégie.

Dans l'hypothèse où des changements seraient apportés au statut juridique des signataires de la présente convention (création de PETR, fusion d'EPCI...), la nouvelle entité juridique sera substituée de plein droit à l'ancienne structure signataire. Les cocontractants sont informés de la substitution de personne morale par la nouvelle entité juridique.

Article 7 : RESILIATION DU CONTRAT ET LITIGES

En cas de non respect par l'une des parties des termes du présent contrat, celui-ci peut être résilié par la partie la plus diligente, à l'expiration d'un délai de 3 mois suivant l'envoi par cette dernière à la partie défaillante, d'une lettre exposant ses griefs, adressée en recommandé avec accusé réception valant mise en demeure.

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties s'engagent, préalablement à tout recours contentieux, à tenter de régler leur différend par voie de conciliation. Si dans le délai de trois mois à compter de l'envoi par la partie la plus diligente des motifs de la contestation aucun accord n'est trouvé, les parties ont la faculté de saisir le Tribunal administratif de Bordeaux de l'objet de leurs litiges.

Article 8 : EVALUATION ET BILAN DEFINITIF DU CONTRAT

Les modalités d'évaluation du Contrat seront proposées par la Région dans le cadre de la gouvernance du Contrat.

Les modalités d'évaluation de chaque opération seront définies dans le cadre de la convention d'application financière idoine.

A l'issue du contrat, il est prévu d'effectuer un bilan quantitatif et qualitatif, s'inscrivant dans une démarche plus globale d'évaluation de la politique contractuelle territoriale.

Le travail afférent à ce bilan définitif sera à la charge des services de la Région pour les actions conduites directement par la collectivité régionale au bénéfice du territoire, et au territoire de projet pour les opérations conduites par des maîtres d'ouvrages locaux.

Fait à Bordeaux, le

En 3 exemplaires

Le Président
du Conseil Régional
Nouvelle-Aquitaine

Le Président
de la Communauté de communes
ELAN Limousin Avenir Nature

Le Président de la
Communauté
d'agglomération
Limoges-Métropole

Alain ROUSSET

Bernard DUPIN

Gérard VANDENBROUCKE

Liste des annexes

Annexe 1 : Synthèse du diagnostic ELAN-Limoges-Métropole

Annexe 2 : Plan d'actions pluriannuel prévisionnel du territoire



ELAN, Limoges Métropole

Un territoire stratégique pour la Nouvelle Aquitaine



Vers un projet de territoire partagé



Sommaire

1. Présentation introductive du territoire de contractualisation
2. Fonctionnement du territoire
3. Moteurs et potentiels de développement
4. Synthèse (grille AFOM)
5. Enjeux et orientations stratégiques



PRÉSENTATION **INTRODUCTIVE** DU TERRITOIRE

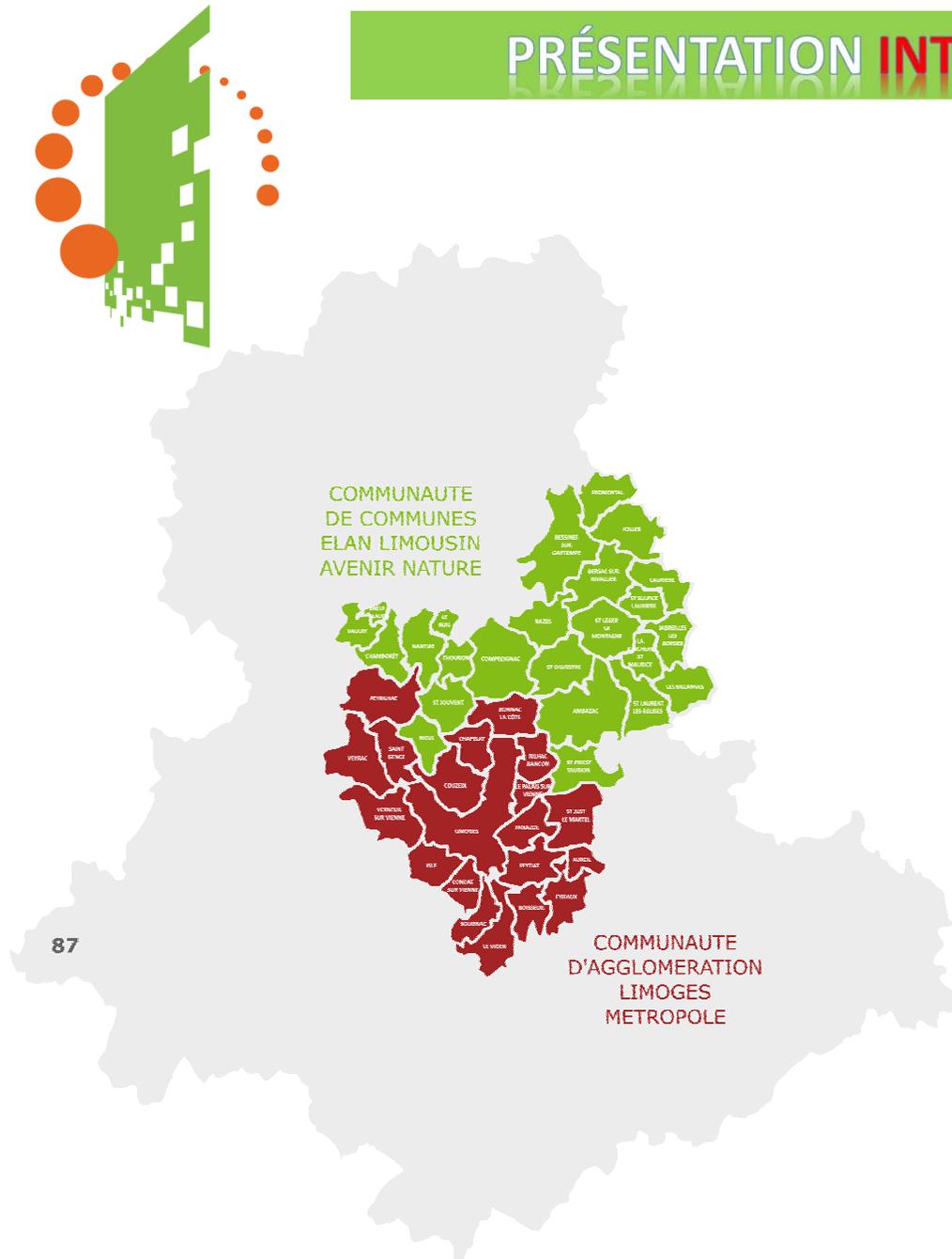
-|-

Un territoire stratégique de par sa taille,
sa localisation et son rayonnement,

porteur de fragilités,

mais disposant d'atouts à fort potentiel de
développement

PRÉSENTATION INTRODUCTIVE DU TERRITOIRE



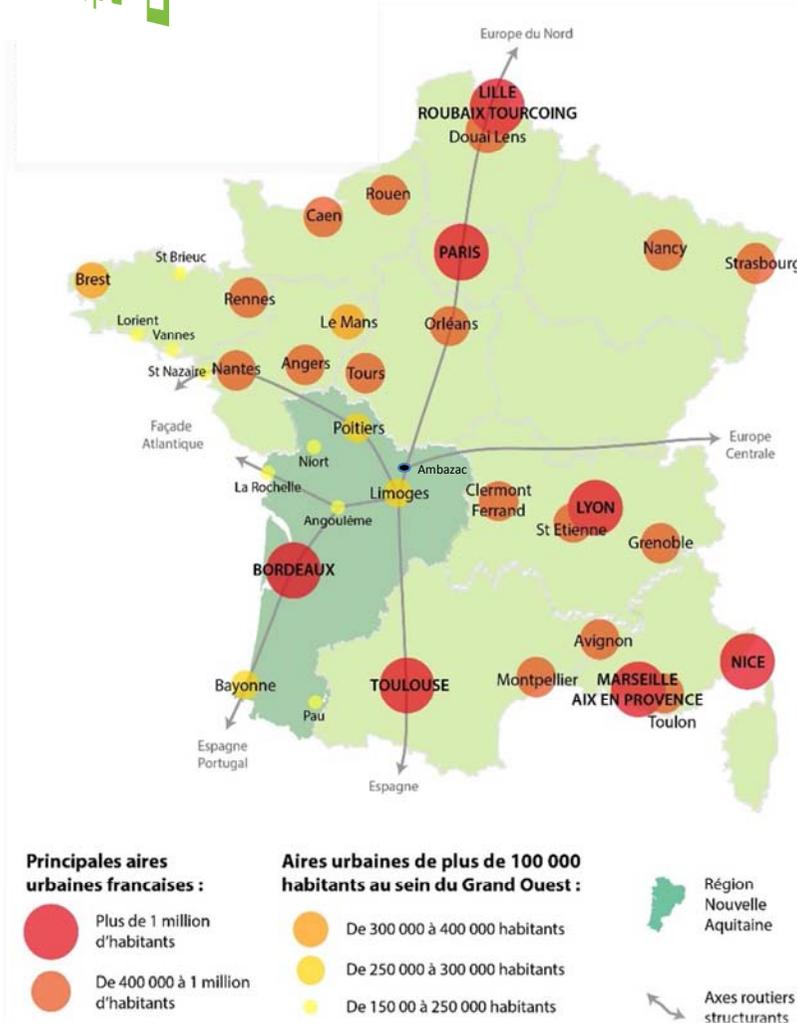
- Un territoire de contractualisation, en Haute-Vienne,
- ... regroupant la **Communauté d'Agglomération Limoges Métropole**
 - ↪ 20 communes
 - 208 390 habitants (*en 2015*)
 - structurée autour de la ville de Limoges et de son pôle urbain (9 communes : Boisseuil, Chaptelat, Condat-sur-Vienne, Couzeix, Feytiat, Isle, Le-Palais-sur-Vienne, Limoges & Panazol)
- ... et la **Communauté de communes Elan Limousin Avenir Nature**
 - ↪ 24 communes
 - 27 882 habitants (*en 2015*)
 - organisée autour de trois pôles d'équilibre (Ambazac, Bessines-sur-Gartempe & Nantiat)



PRÉSENTATION INTRODUCTIVE DU TERRITOIRE

Un territoire stratégique de Nouvelle-Aquitaine ...

... de par sa localisation



- Un territoire localisé au **centre-ouest de la France** et au **nord-est de Nouvelle-Aquitaine**,
- ... au **carrefour** entre Paris (4 heures) et Toulouse (3 heures) puis entre Bordeaux (3 heures) et Lyon (4 heures),
- ... et à **mi-chemin** entre les côtes atlantiques et les reliefs du Massif-Central.
- Pole d'équilibre au nord de la région irrigué par :
 - ⇒ l'**A20** (Vierzon-Montauban) dans sa portion gratuite & les **nationales 147** (Limoges-Poitiers) et **141** (Limoges-Angoulême),
 - ⇒ la **ligne ferroviaire Intercité Toulouse-Paris** & un **réseau TER** composé de 8 lignes au départ de Limoges,
 - ⇒ l'**aéroport** de Limoges Bellegarde
 - ⇒ les **autocars "longues distances"**



PRÉSENTATION INTRODUCTIVE DU TERRITOIRE

Un territoire stratégique de Nouvelle-Aquitaine ...

... de par sa taille

Un territoire qui abrite:

- **236 500 habitants**
 - ↳ 3^{ème} place à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, derrière Bordeaux Métropole (760 933 habitants) et la Communauté d'agglomération du Pays Basque (309 723 habitants)
- **18 600 entreprises**
 - ↳ soit près de 60% des entreprises implantées en Haute-Vienne regroupées sur 20 % du territoire du Département
- **106 200 emplois**
 - ↳ soit plus de **70% des emplois de Haute-Vienne**

... et son rayonnement

Un territoire proposant des **équipements structurants** à fort rayonnement

- ↳ **au niveau économique** : Ester technopole, deux pôles de compétitivité (Pole européen de la céramique & ALPHA RLH), plusieurs clusters, parcs d'activités et zones commerciales, centres de recherche et de développement...
- ↳ **au niveau universitaire** : Facultés, IUT, ENSIL-ENSCI, IAE, Centre de Droit et d'Économie du Sport...
- ↳ **au niveau de la santé** : Centre hospitalier Universitaire, polycliniques, centres de recherche, laboratoires, cluster médical du Limousin, clinique de santé mentale
- ↳ **au niveau Culturel** : Zénith, théâtres, conservatoire, musées, opéra-théâtre, cinémas...
- ↳ **au niveau sportif** : Aquapolis, centre sportif de Beaublanc, boulodrome, vélodrome, lac et piscine de Saint-Pardoux...



Un territoire constituant un **pôle d'équilibre régional** ainsi qu'un **bassin d'emplois et de services au rayonnement régional**



PRÉSENTATION **INTRODUCTIVE** DU TERRITOIRE

Un territoire stratégique de Nouvelle-Aquitaine ... porteur de fragilités

- **Une croissance démographique qui s'infléchit sensiblement et un vieillissement démographique amorcé**
- **Une économie productive freinée dans son développement par des problématiques entachant l'attractivité du territoire :**
 - **enclavement** => le territoire est pénalisé par l'absence de connexions ferroviaires et aéroportuaires directes avec les grandes métropoles nationales et européennes
 - **couverture numérique très haut débit insuffisante**
 - **image/vision du territoire et de ses perspectives de développement sous estimée par la population et par les entreprises locales** => frein aux initiatives, à la créativité, aux prises de risque, à l'ouverture vers l'extérieur, à la coopération, aux démarches de valorisation et de promotion
- **Un modèle de développement économique soutenu par une base publique relativement forte, questionné par les réformes territoriales récemment engagées, et un marché de l'emploi qualifié et spécialisé assez limité.**
- **Une économie de proximité affaiblie, notamment en milieu rural**
- **Un taux de pauvreté supérieur de 2 points** aux moyennes régionale et nationale
- **Un taux de chômage relativement élevé (14,2% en 2014 au sens de l'Insee, 12,5% en Nouvelle Aquitaine), qui augmente (+27% entre 2009 et 2014) et qui touche les plus jeunes**



PRÉSENTATION **INTRODUCTIVE** DU TERRITOIRE

Un territoire stratégique de Nouvelle-Aquitaine ... disposant d'atouts à fort potentiel de développement

■ Des potentiels économiques :

- **Présence d'entreprises "locomotives"**, pourvoyeuses d'emplois, positionnées sur des marchés internationaux, génératrices d'innovation : Legrand, Renault Trucks, Valéo, AREVA, Algade, Elringklinger, Freudenberg, Grocep...
- **Un potentiel d'innovation** très important, centré sur la technopole d'Ester, terreau de Start Up reconnues (céramiques industrielles, laser, biotechnologies, etc)
- **Existence d'un savoir faire prestigieux** dans différents secteurs artisanaux, ayant des débouchés nationaux et internationaux dans les **filières du luxe**, avec de nombreuses ayant le label "Entreprises du patrimoine vivant".
- **des filières/secteurs en croissance et en mutation**
 - => filière bois en rapport avec les préoccupations de maîtrise et d'efficacité énergétique et de développement des circuits courts
 - => agriculture & agroalimentaire du fait des évolutions des modes de consommation alimentaires des populations et de l'évolution démographique.
 - => Céramique en lien avec la recherche et développement notamment dans le secteur médical
 - => Services à la personne en raison notamment du vieillissement amorcé de la population locale.
- **Des activités touristiques en développement**
 - => Les aménités naturelles et environnementales du territoire favorisent la pratique d'activités sportives ou autres loisirs de pleine nature,
 - => forte densité de richesses patrimoniales, Limoges labellisée en 2008 "Villes et Pays d'art et d'histoire" et "Ville créative de l'Unesco", Indication Géographique Porcelaine en 2017,
 - => organisations d'événementiels culturels et sportifs de renommée nationale, générateurs de fréquentation touristique et de retombées économiques.





PRÉSENTATION INTRODUCTIVE DU TERRITOIRE

Un territoire stratégique de Nouvelle-Aquitaine ... disposant d'atouts à fort potentiel de développement

■ Un cadre et des conditions de vie de qualité

- des **milieux naturels et des paysages préservés et diversifiés**, marqués par les Monts d'Ambazac et une partie des monts de Blond ainsi que par les Vallées de la Vienne, de l'Aurence, de la Gartempe et du Taurion
- des **conditions satisfaisantes de circulation et d'accès aux services et infrastructures** du pôle urbain, favorisées par un réseau routier de proximité adapté et par la "taille humaine" de la ville de Limoges ;
- un **bon niveau en équipements structurants et en infrastructures supérieures** (Université, centre hospitalier, infrastructures culturelles et sportives...);
- une **offre de services marchands** (commerces, artisanat, prestations de soin, de loisirs...) **et non marchands** (crèches, ALSH, écoles, EPHAD, écoles de musique, bibliothèques, administrations...) **accessible et adaptée** aux besoins ;
- un **tissu associatif** dynamique proposant un panel diversifié d'activités de loisirs et de solidarité ;
- un **marché de l'immobilier accessible et des dispositions d'accès à la propriété favorables** (fiscalité, coût du m²).





-II-

Un territoire générateur
d'emplois sur l'unité urbaine de
Limoges,

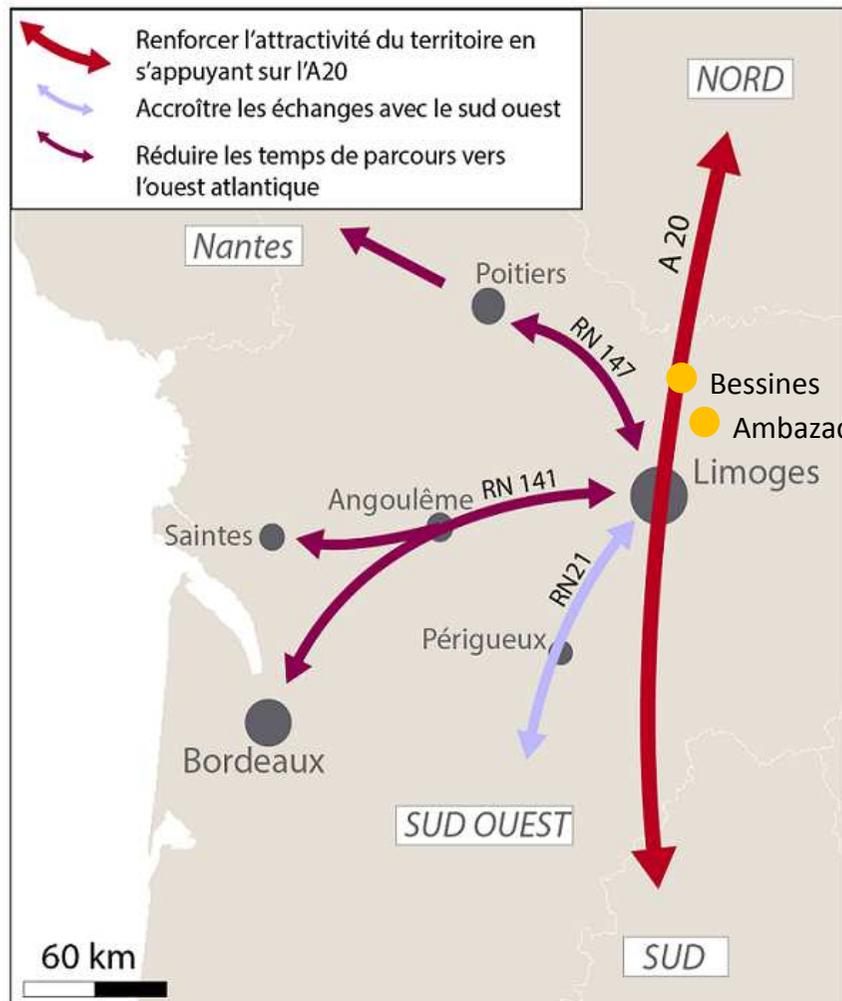
Un territoire au fonctionnement
résidentiel affirmé



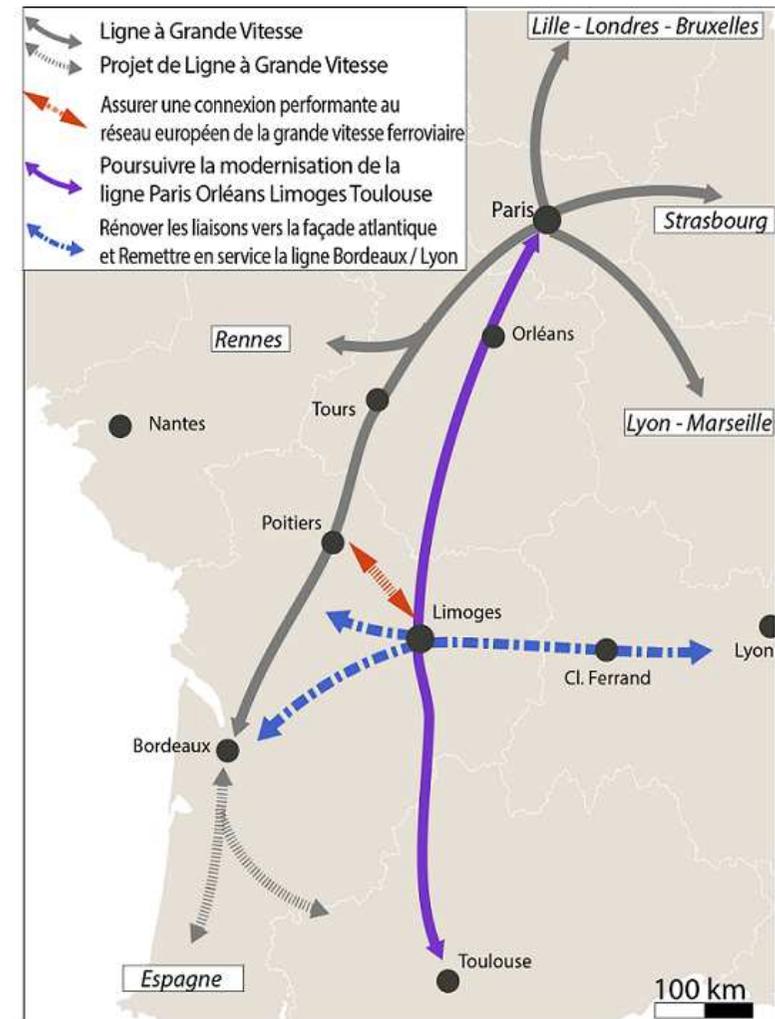
FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

Une accessibilité externe toute relative, plutôt vers le nord et le sud

Un réseau routier à parfaire, notamment vers l'Ouest



Un système ferroviaire non connecté au réseau Grande Vitesse



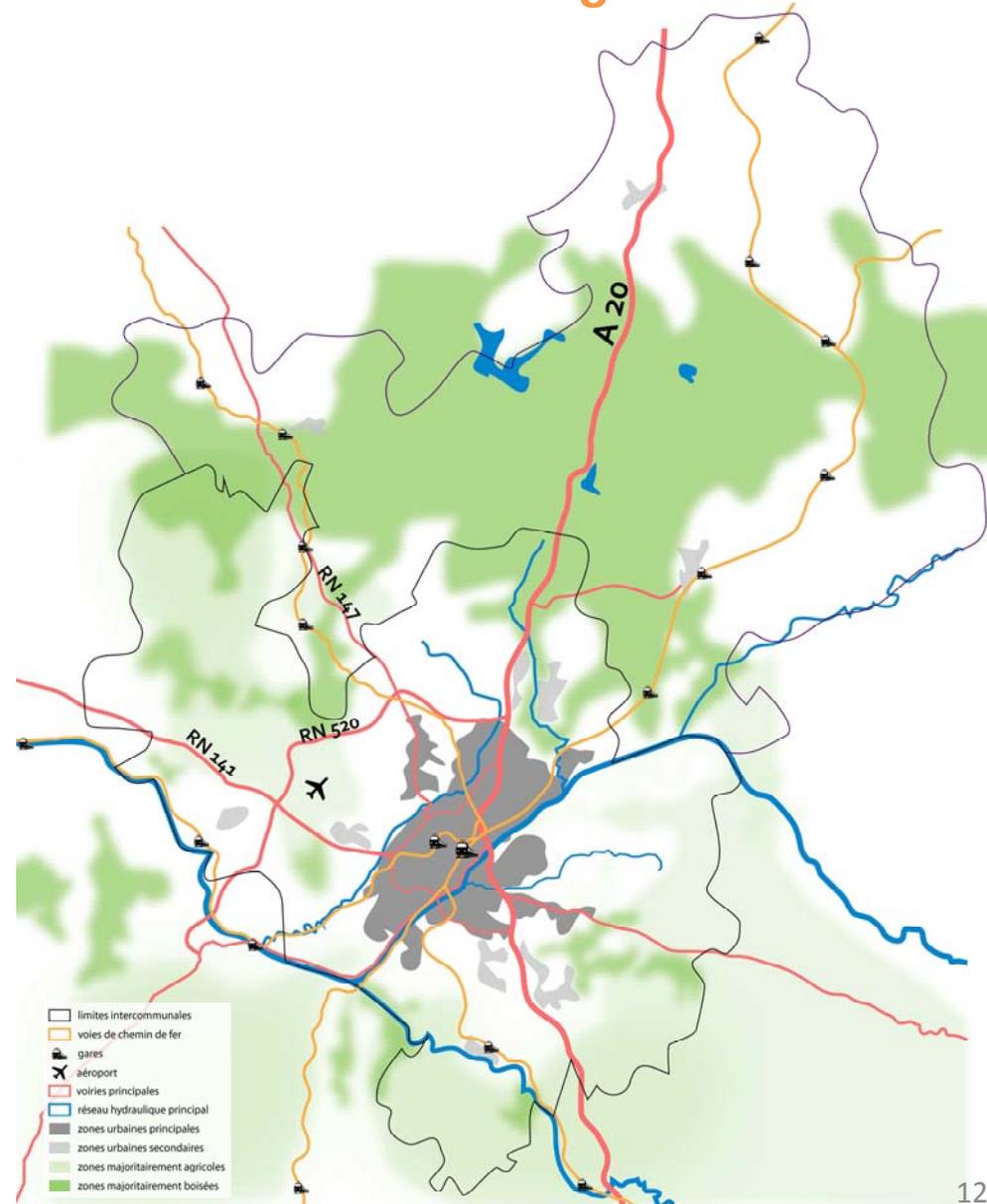
Seulement 10 % des 300000 pax sur les lignes intérieures

FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

Des réseaux de communication générateurs de flux



- ✓ A20 du nord au sud
- ✓ RN 141, RN 147, RN520
- ✓ Un réseau d'axes secondaires conséquent
- ✓ Mais pas de réseau routier satisfaisant pour les déplacements transversaux
- ✓ Des aires de co-voiturage bien réparties
- ✓ Une douzaine de gares TER
- ✓ Réseau TCL et ex-RDTHV et Moovh et ProxiMoohv

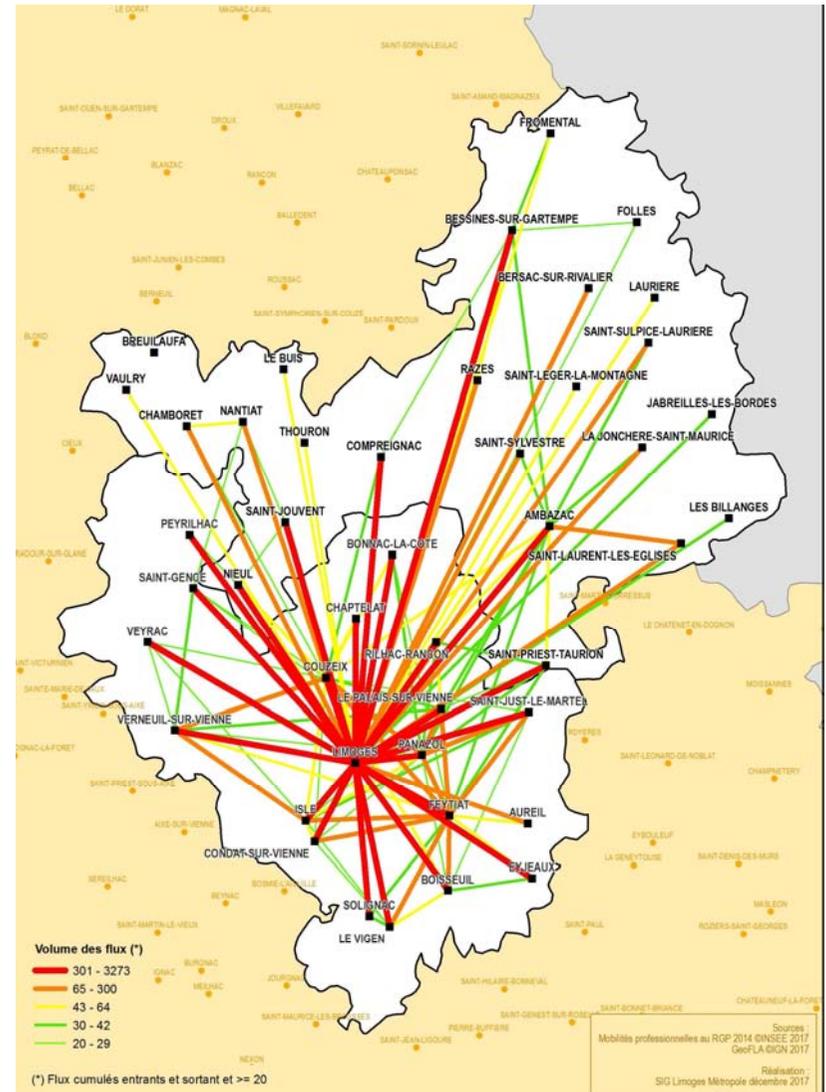


FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE



- ✓ Une polarisation très forte sur Limoges, mais aussi Feytiat, Panazol, Couzeix, Isle, et plus faiblement sur Ambazac ou Bessines ...
- ✓ pour travailler, mais aussi pour étudier !
- ✓ 65 000 actifs changent de commune tous les jours pour travailler
- ✓ 60 000 voyages/jours sur le réseau TCL, 15 millions de voyages par an en urbain (TCL),
- ✓ 1,2 millions de voyage par an sur les lignes TER

Cf Annexe pour les données complémentaires.

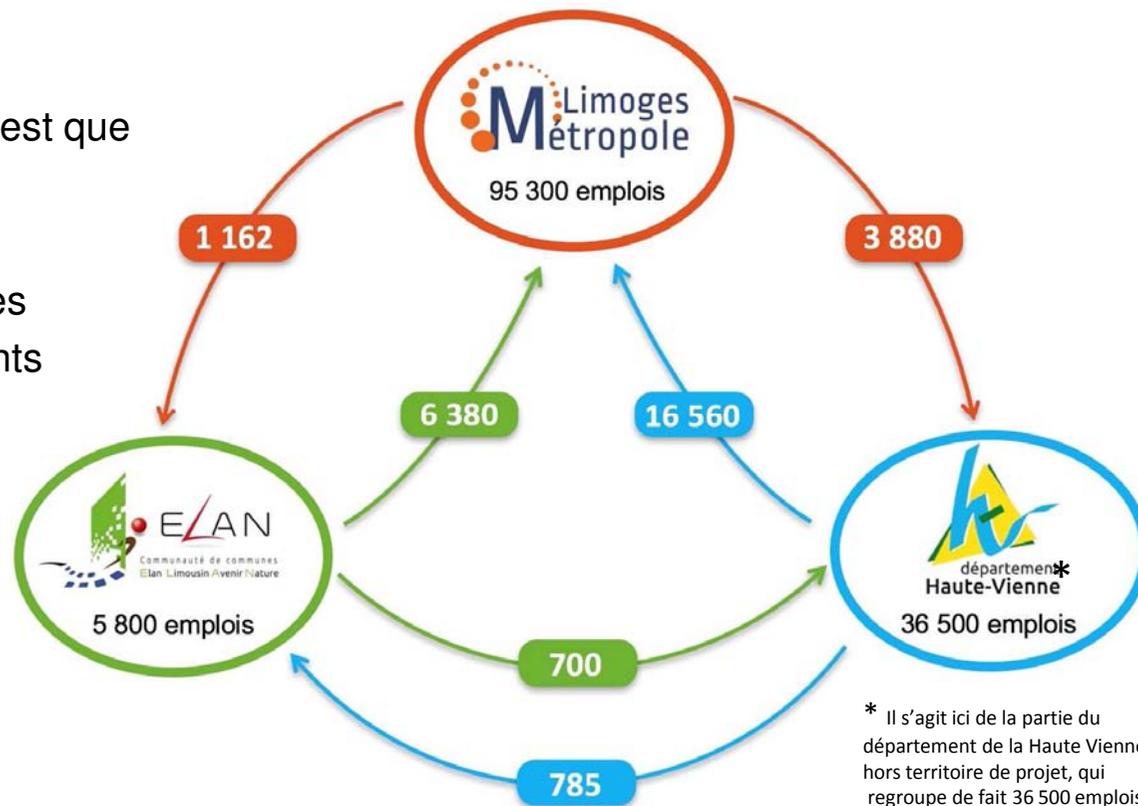


FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE



Migrations alternantes entre la CALM/Elan et le reste du département de la Haute Vienne

- la part modale du Transport Collectif n'est que de 10%
- Peu d'alternative à la voiture hors zones urbaines, notamment pour déplacements transversaux
- un réseau urbain facilement saturé
- une intermodalité à construire, à toutes les échelles, et une multimodalité à renforcer
- un réseau urbain TC à renforcer et moderniser



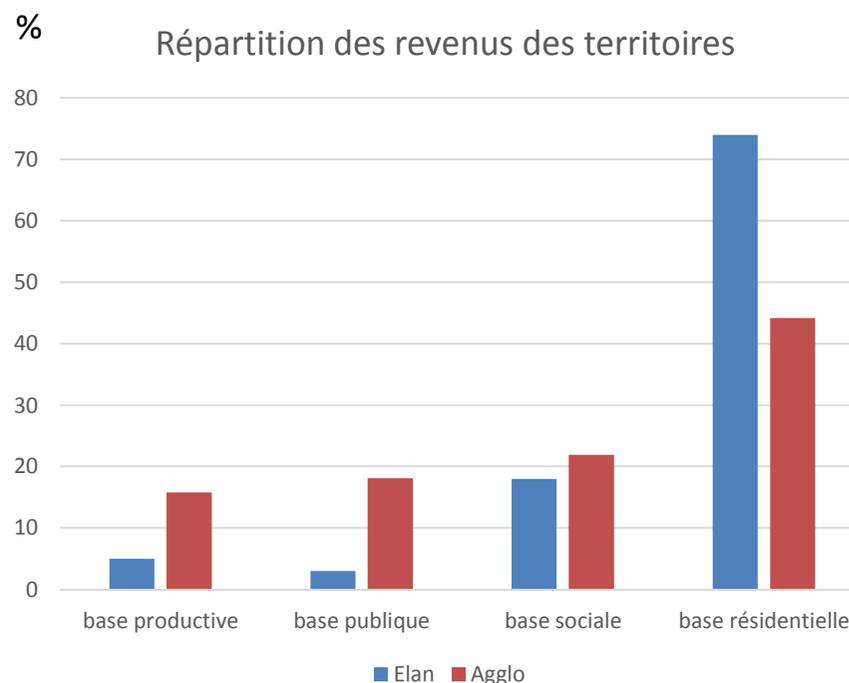
FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE



Des mobilités qui reflètent et induisent le fonctionnement socio-économique du territoire de type public / social / dortoir

L'analyse de la répartition des revenus perçus sur le territoire met en évidence :

- une part importante de revenus de redistribution
- une base publique relativement forte
- la faiblesse relative des revenus issus de l'appareil productif exportateur
- la part dominante des revenus "résidentiels" : "naveteurs" et retraités, notamment hors des pôles d'emploi.



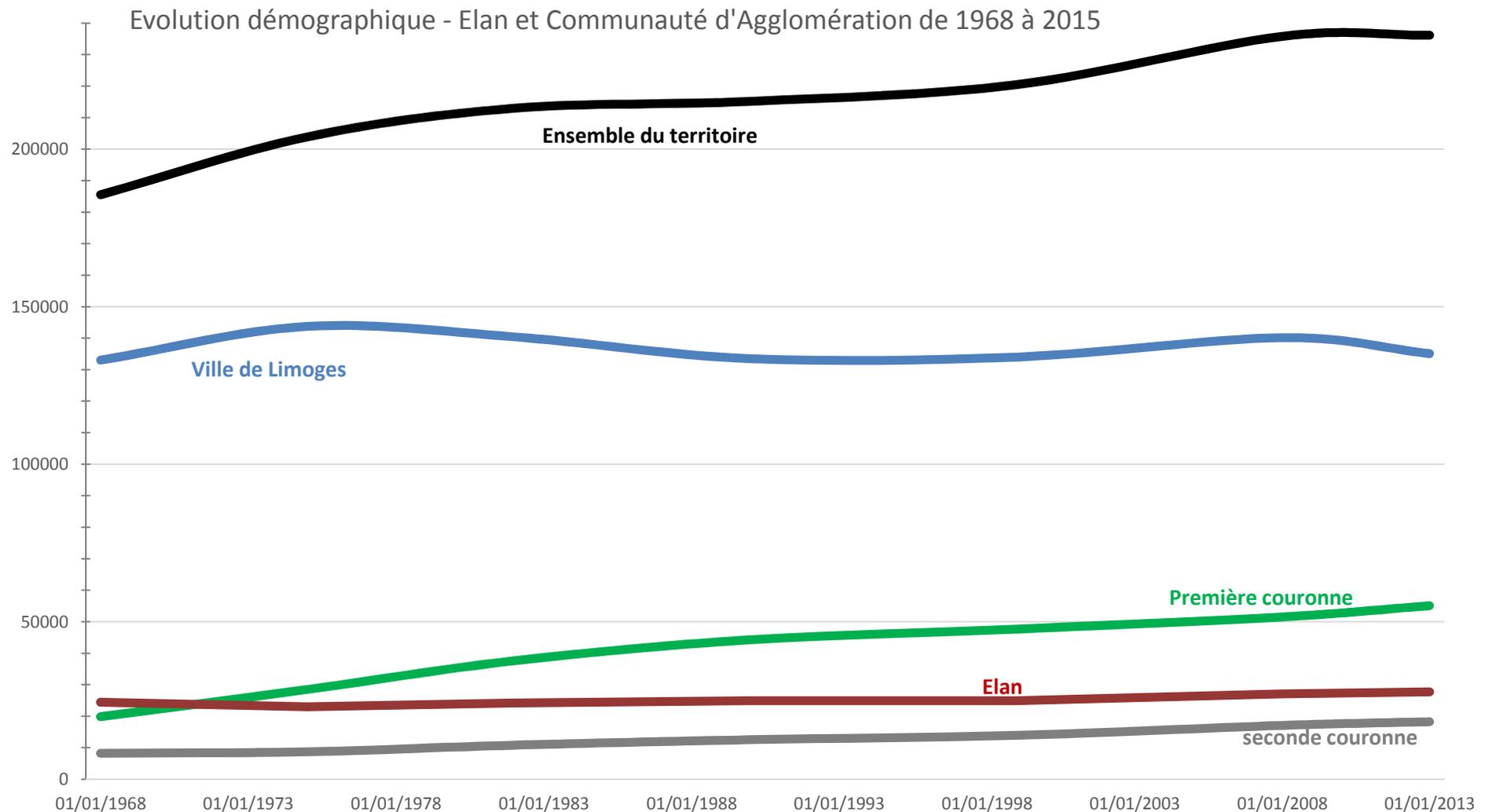
- **Deux modèles de développement cohabitent :**
moteur public/social (pôle urbain) et moteur social/dortoir (zone rurale)
- hors pôle urbain, les revenus captés sont peu réinjectés sur le territoire et **ne nourrissent pas l'économie de proximité** (évasion commerciale, carence de services, etc ...)



FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

Des modèles de développement que reflètent les évolutions démographiques et la structure de la population

Des évolutions distinctes selon les territoires, et un fléchissement récent.





FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

Des modèles de développement que reflètent les évolutions démographiques et la structure de la population

→ Une inflexion démographique sensible ces dernières années : la croissance de l'espace rural ne compense plus la baisse du pôle urbain.

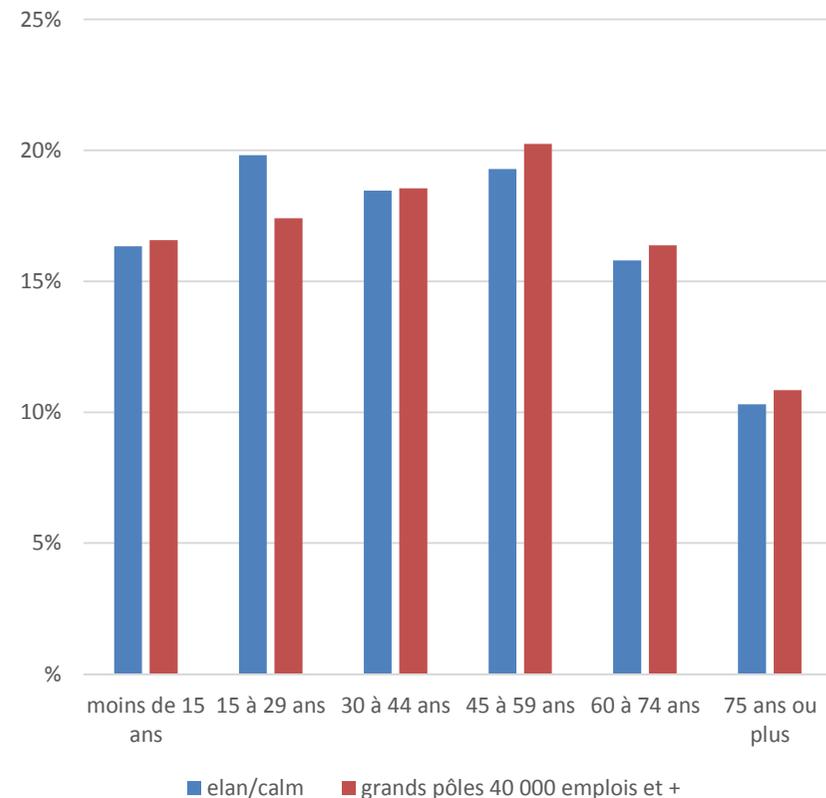
Le moteur classique s'essouffle :

- retournement fort du solde migratoire sur le pôle urbain mais maintien d'un solde naturel positif. C'est l'inverse pour le rural.

→ Mais une structure par âge globalement jeune !!!

- un peuplement extrêmement discriminé sur le territoire, avec une pyramide des âges très différente entre pôle urbain et franges rurales.

Structure par âge en 2013.





FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

Une structure sociale marquée par des disparités

En matière de niveau de revenu de la population du territoire, des disparités apparaissent entre l'espace urbain et le rural.

En effet, la part des ménages imposés sur Limoges Métropole (58%) est supérieure à celle d'ELAN (54%) et de la Région (55%).

En revanche, le taux de pauvreté sur Limoges Métropole (15,9%) est bien plus important que celui d'ELAN (10,4%) et de la Région (13,5%).

Ces données supposent **des inégalités sociales plus fortes sur Limoges Métropole que sur ELAN.**

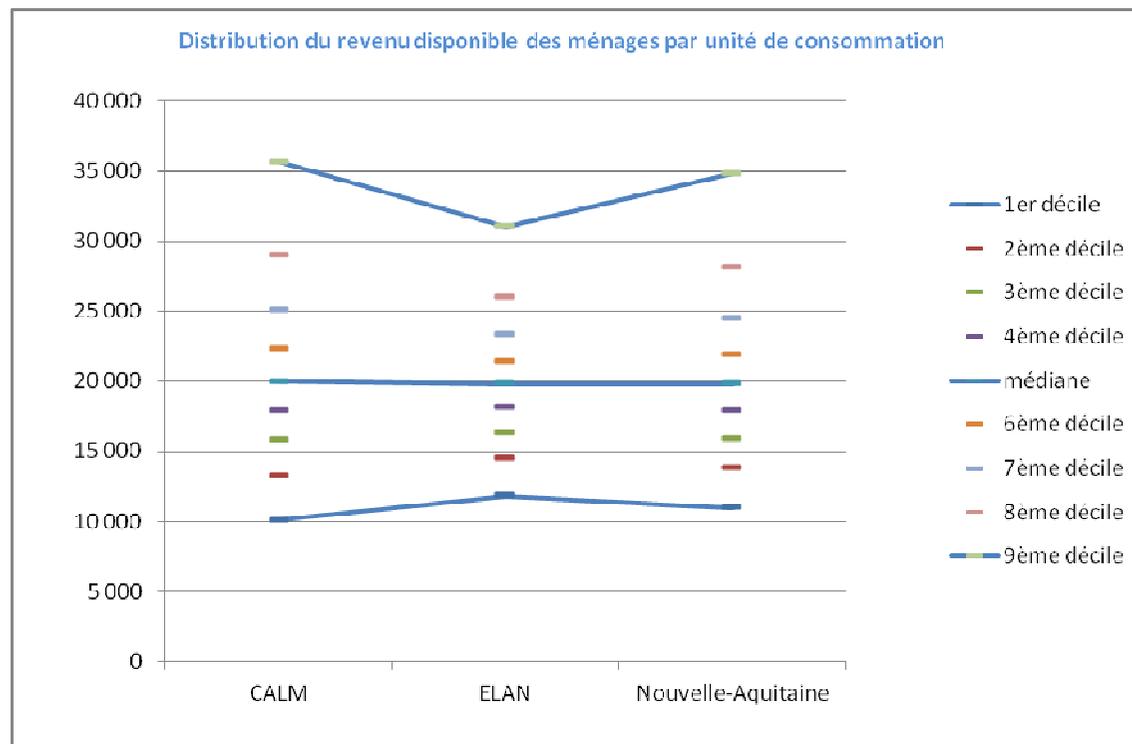
Cette analyse se confirme au regard de la distribution du revenu disponible des ménages par unité de consommation.

En effet, le revenu des catégories les plus aisées (9^{ème} décile) est nettement supérieur sur Limoges Métropole que sur ELAN; supérieur également à la moyenne régionale dans une moindre mesure. En d'autres termes, les riches apparaissent plus riches sur Limoges Métropole que sur ELAN et qu'en Nouvelle Aquitaine en moyenne.

A l'inverse, le revenu des classes modestes (4 premiers déciles) sont nettement inférieurs sur Limoges Métropole que sur ELAN et qu'en Nouvelle-Aquitaine.

	Part des ménages imposés	Taux de pauvreté	Revenu médian
Limoges Métropole	58,2%	15,9%	20 240 €
ELAN	53,8%	10,4%	19 729 €
Haute-Vienne	54,3%	15,2%	19 450 €
Nouvelle-Aquitaine	54,7%	13,5%	19 809 €

CGEC 2016 – IGN GéoFla / sources : Insee, RP 2013



Sources : INSEE, Filosofi 2013



FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

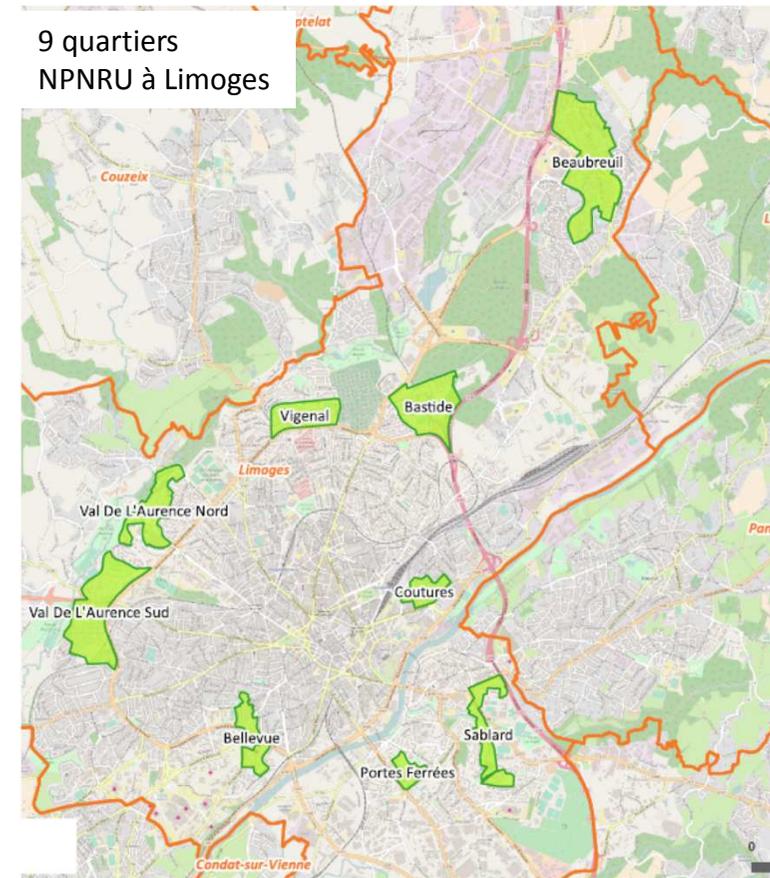
Un territoire dans le territoire : l'ensemble des quartiers relevant de la Politique de la ville

25 000 habitants dans **9 quartiers "identifiés"** au niveau national comme relevant d'une politique spécifique (politique de la Ville)

En 2014, le taux de pauvreté de Limoges Métropole (15,9%) est supérieur à la moyenne nationale (13,5%) et à celui de la Nouvelle-Aquitaine (13,5), avec 21,6% à Limoges.

Au sein de ces quartiers se concentrent un grand nombre de fragilités sociales, pour une population globalement jeune.

C'est une axe essentiel des politiques publiques à mener, de l'insertion professionnelle à la requalification des quartiers.





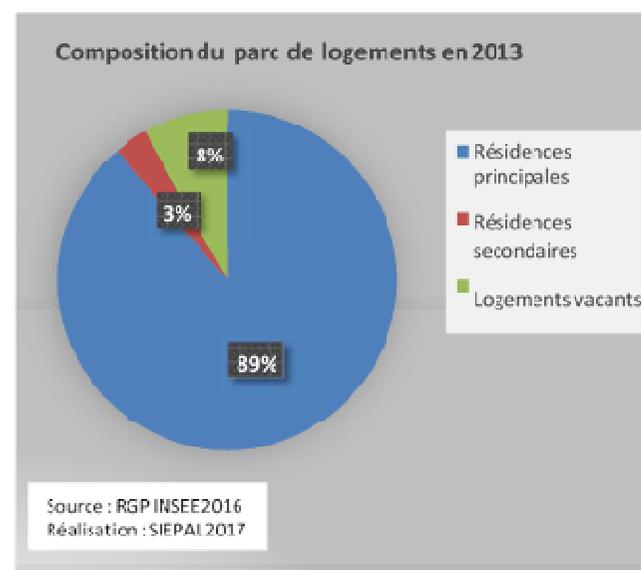
FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

Des évolutions démographiques contribuant à la dynamique de l'habitat, aujourd'hui à retrouver

Les communautés d'ELAN et Limoges Métropole regroupent 130 000 logements, répartis à parts égales entre logements collectifs et individuels, avec une petite majorité de propriétaires. La lutte contre la vacance, qui est passée de 5,8% à 8% en 5 ans, est un enjeu fort du territoire, notamment pour la ville de Limoges (9% de vacance)

Le marché du locatif social est dit détendu, avec 2,3 demandes par attribution (1,8 hors mutation) et une forte vacance, essentiellement concentrée sur la ville centre (9% de vacance à Limoges).

La croissance du parc de logements entre 2000 et 2016 s'est ralentie : la crise de 2008 a lourdement frappé le secteur de la construction de même que les impacts des normes de construction, le nombre de logements commencés passe de 1750 entre 2000 et 2007 à 785 entre 2008 et 2016. Toutefois, le marché repart à la hausse depuis 2016, mais les besoins sont très forts en termes de rénovations, notamment énergétique. La production de logements est portée par les périphéries et par l'accession à la propriété : les 2/3 des logements se réalisent sur les couronnes de Limoges depuis 2009 et 6 logements sur 10 sont produits en individuel pur.





FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

Une population active en baisse

Sources : INSEE, RP2014

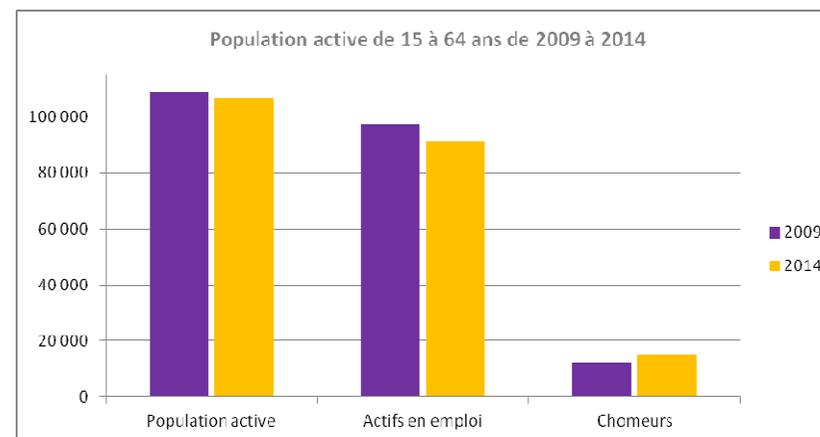
Le territoire compte 106 570 actifs, composant 45% de la population totale du territoire (situation comparable à la moyenne régionale).

La population active du territoire baisse (-2% entre 2009 et 2014) alors qu'elle augmente en Nouvelle-Aquitaine (+3,6% sur la même période). Cette inflexion touche toutes les catégories socioprofessionnelles, notamment les ouvriers (-6%) et les professions intermédiaires (-3%) mais épargne les artisans, commerçants et chefs d'entreprises (+4,5%).

85,5% des actifs occupent un emploi (-6% entre 2009 et 2014), en très grande majorité dans le tertiaire et sur tout le territoire.

Près de 90% d'entre eux occupent un emploi salarié, 77% un emploi stable (en CDI ou titulaire de la fonction publique) et 11% un emploi précaire (CDD, intérim, emplois aidés).

Notons que les emplois précaires et les temps partiels concernent d'avantage les femmes.



Sources : INSEE, RP2009 & 2014

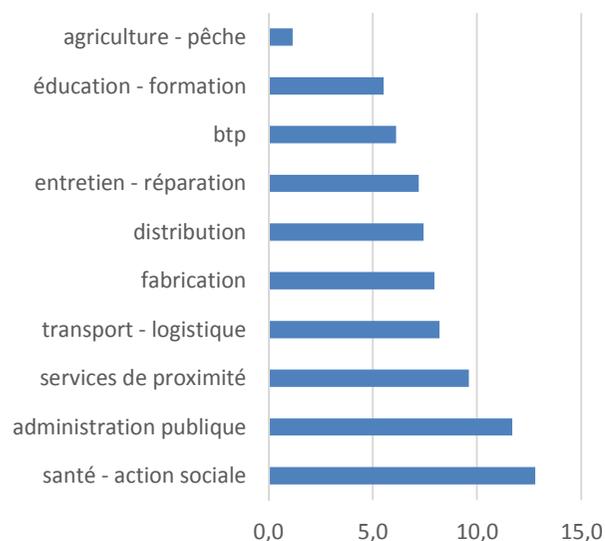
14% des actifs sont au chômage (+27% depuis 2009) contre 12,5% en Nouvelle-Aquitaine. Globalement, il est dénombré un peu moins de femmes que d'hommes parmi les demandeurs d'emploi. 24,5% des chômeurs ont moins de 25 ans et près de 9 % ont plus de 55 ans.

ANNEXE 5

Emploi : une économie dominée par la sphère présentielle (modèle de développement : public-social-dortoir-retraité)



Répartition fonctionnelle de l'emploi



La part de la sphère présentielle dans l'emploi total est ainsi passée de 58,7% à 73,4% de 1975 à 2013, contre 51,5% à 67,3% en Nouvelle-Aquitaine.

L'emploi public y tient une grande place, puisqu'il représente 30% des actifs résidents sur le territoire, contre 23,3% des actifs qui travaillent dans la sphère productive.

Alors que le nombre d'emplois au sein de la sphère présentielle n'a pas cessé de progresser de 1975 à 2013 augmentant de 43,6% en moyenne pour atteindre 23 719 personnes, celui de la sphère productive est en très nette diminution: -9 975 personnes soit une baisse moyenne de 26,1%. A noter que cette diminution importante de la sphère productive est très supérieure aux territoires de comparaison (Grands pôles 40 000 emplois et plus et Nouvelle-Aquitaine, respectivement -5,7% et -14,3%), qui par contre affichent des progressions plus importantes dans le domaine de la sphère présentielle (+66,7% et +65,9%).

Si le territoire voit la totalité de ses pertes d'emploi dans la sphère productive compensée par les gains de la sphère présentielle, la forte diminution de la sphère productive signifie une **désindustrialisation importante**. Or cette structure économique induit moins de dynamisme. En l'absence d'une impulsion résolue pour créer les conditions de croissance de l'économie productive au sein et hors des limites de l'agglomération, le territoire risque de produire un nombre insuffisant d'emplois pour maintenir son attractivité résidentielle comme sa population (une perte de population qui entraînerait mécaniquement une érosion du socle présentiel) et créer des tensions concurrentielles fortes sur l'accès à l'emploi au détriment de la frange de la population la moins qualifiée.



FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

Commerce-artisanat : un tissu dominé par les secteurs des services et du commerce et par les TPE

9700 entreprises inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés et au Registre des Métiers (données extraites en juillet 2017) sont implantées sur le territoire, dont près de 90% sur Limoges Métropole.

Les $\frac{3}{4}$ d'entre elles émanent du secteur tertiaire avec une **représentation marquée des services (36%) puis du commerce (29%)**. Notons également, l'importance du secteur du BTP sur ELAN à l'échelle de son territoire (25%).

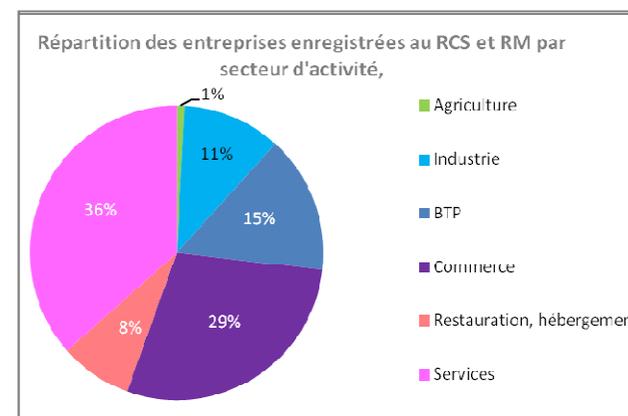
Parmi les établissements de services, ce sont les activités de services financiers, de conseil en gestion et autres services personnels qui prédominent.

Il est observé de **véritables difficultés dans le maintien de l'offre commerciale** sur les espaces ruraux et périurbains du territoire, en conséquence d'une combinaison de faits : concurrence grandissante des zones commerciales en périphérie de Limoges, cumulée à celle des grandes surfaces, des loyers relativement élevés allongeant les retours sur investissement et des financements bancaires difficiles à obtenir.

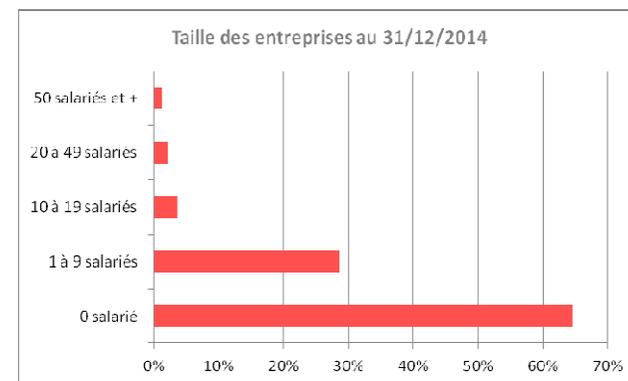
Notons que sur les 44 communes du territoire, 3 ne disposent d'aucune activité commerciale (Jabreilles les Bordes, Le Buis, Saint-Sylvestre).

Le tissu économique du territoire se caractérise par **une part importante de TPE** puisque plus de 90% des entreprises locales comptent moins de 9 salariés. Plus particulièrement, notons la **part très importante des entreprises n'ayant aucun salarié (64%)**.

Les structures de plus de 10 salariés représentent 7% des entreprises du territoire.



Sources : RCS et RM, juillet 2017



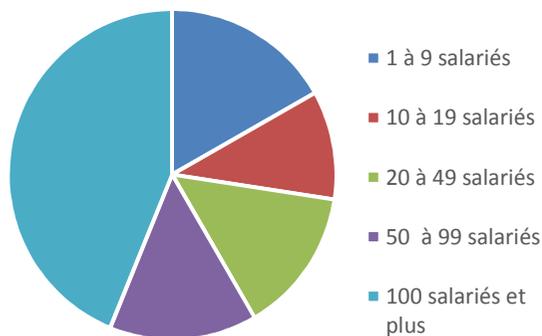
Sources : INSEE, CLAP



Emploi : un taux de spécialisation sectorielle fort

L'emploi concentré sur un nombre réduit de secteurs d'activités compétitifs

Répartition de l'emploi par taille d'établissement



- Le secteur de l'Imprimerie (40 établissements pour 965 emplois)
- Le secteur de la fabrication d'équipements électriques (12 établissements pour 1 770 emplois), secteur porté par l'entreprise Legrand (1 500 emplois)
- La fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (35 établissements pour 1 130 emplois) dans lequel figure notamment la céramique (une vingtaine d'établissements et 650 emplois)
- L'industrie textile (24 établissements pour 550 emplois) avec notamment la fabrication de vêtements et de chaussures (à l'appui des fleurons Smuggler et Weston)
- L'automobile (Valéo, Renault Trucks, Texelis, Meillor, Steva, Freudenberg, Elringklinger)
- L'agroalimentaire (Madrang, Plainemaison, Somafer)
- Industries extractive (carrières Ambazac, Condat, Areva, Algade)
- Services à la personne (CHU, Ephad)

Mais des secteurs fragiles (hormis le textile qui résiste avec une baisse limitée à 5%)

Des pertes très importantes dans la fabrication de matériels électriques (suppression de 520 emplois), dans l'agro-alimentaire (-31% soit une perte de 500 emplois), dans l'imprimerie (-25%, soit une perte de 328 emplois), dans la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (-17%, soit une perte de 232 emplois). Seul le secteur de la production et distribution d'énergie est en croissance: +20% (soit un gain de 139 emplois).



FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

Des fins d'activité à anticiper

La moyenne d'âge des chefs d'entreprise du territoire est relativement élevée (47 ans sur Limoges Métropole et 48 ans sur ELAN).

C'est dans les secteurs du commerce, transport et de l'hébergement, restauration que la moyenne d'âge est la plus élevée.

Notons également que **26% des chefs d'entreprises locales a plus de 55 ans** (27% en Haute-Vienne), notamment dans les secteurs des services puis du commerce, transports.

Moyenne d'âge des chefs d'entreprises	Agriculture	Industrie	BTP	Commerce, transport et auto	Hébergement, restauration	services	Moyenne totale
Limoges Métropole	38	47	46	48	48	47	47
ELAN	41	46	46	49	50	47	48
Nombre d'entreprises dont le chef d'entreprise a + de 55 ans	Agriculture	Industrie	BTP	Commerce, transport et auto	Hébergement, restauration	services	Total
Limoges Métropole	11	285	245	685	168	908	2 302
ELAN	5	41	47	64	30	71	258

Sources : IRCM et RM, juillet 2017

Il est constaté un manque d'anticipation de la part de certains chefs d'entreprises quant à leur cessation d'activité. Cette situation pourrait être préjudiciable pour l'offre de proximité si la transmission de ces activités ne se réalise pas ou se réalise dans de mauvaises conditions.

En 2015, selon l'Insee, **1 284 créations d'entreprises ont été dénombrées sur le territoire** (activités marchandes hors agriculture). Ces créations se sont produites majoritairement dans les secteurs des services (52%) puis du commerce (31,6%). Globalement, depuis 2013, l'évolution annuelle des créations d'entreprise sur le territoire a tendance à diminuer, et plus inquiétant, le taux de survie qui était nettement supérieur aux moyennes régionales tend à la rejoindre,



FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

Une agriculture vulnérable

Le secteur agricole présent sur le territoire se composait, au dernier recensement de 2010, de **800 exploitations** : 49% sur ELAN et 51% sur Limoges Métropole.

Leur nombre baisse de manière importante depuis plusieurs décennies (-31% entre 2000 et 2010); tendance bien supérieure à celle de Nouvelle-Aquitaine (-24,5% sur la même période).

Le tissu agricole est majoritairement composé d'**exploitations individuelles** (78% contre 71% en Nouvelle-Aquitaine) pour seulement 7% de GAEC (5,5% en Nouvelle-Aquitaine).

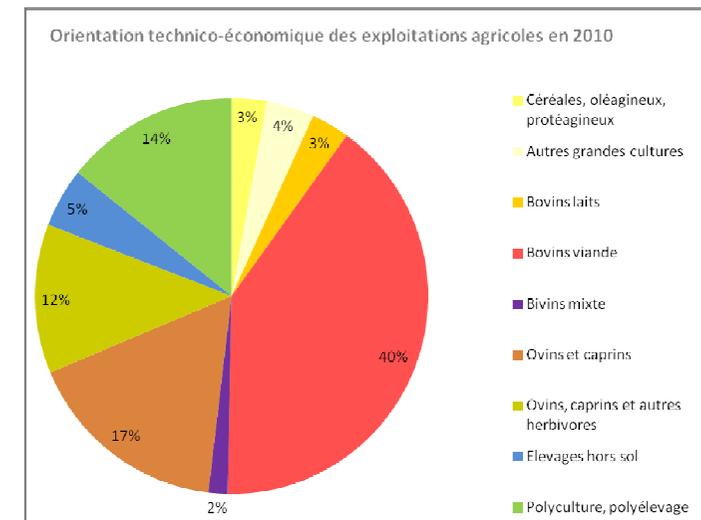
S'agissant de la SAU, elle s'étendait en 2010 sur **40 026 ha** (50,8% sur ELAN et 49,2% sur Limoges Métropole). En 10ans, elle a baissé de 8,7% (-3,7% en Nouvelle-Aquitaine), notamment sur Limoges Métropole ; ce au profit des espaces urbanisés et forestiers. Cette diminution touche principalement les surfaces en herbe. Ces évolutions induisent des impacts non négligeables sur le paysage local.

La SAU moyenne par exploitation tend à augmenter. En 2010, elle était **50 ha**, contre 37,8 ha en 2000, ce qui est un peu moins que la moyenne départementale (60,5 ha) mais beaucoup plus que la moyenne régionale (47,3 ha).

Les productions agricoles du territoire sont majoritairement orientées vers l'**élevage de bovins viande** puis d'**ovins-caprins** ; d'où la présence de bocages, éléments constitutifs du paysage local.

Les productions spécifiques (maraîchage, horticulture par exemple), l'agriculture biologique et plus globalement les démarches de diversification, sont peu développées malgré la présence d'opportunités (bassin de consommation) et l'existence de démarches de plus en plus visibles (marché de producteurs de pays, AMAP). Notons que la nature des sols (milieux tourbeux, zones humides, sols pauvres) du territoire n'est pas propice à certaines activités agricoles (comme les cultures céréalières...), freinant de fait la diversification des productions agricoles locales.

Notons également que **l'âge des chefs d'exploitation est relativement élevé** : 57% d'entre eux a plus de 50 ans et seulement 17% a moins de 40 ans. La reprise de ces exploitations constitue donc un enjeu important pour maintenir une agriculture de proximité nécessaire pour l'économie, l'écologie et la gestion des paysages.





FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

Une filière bois à développer

Malgré l'étendue de son massif forestier (50 300 ha) pour l'essentiel concentré sur les Monts d'Ambazac (2/3 du massif), et son important taux de boisement (46% contre 38 en Nouvelle aquitaine), le territoire ne compte **que 430 entreprises issues de la filière bois**, soit 2% du stock d'entreprises locales pour seulement **857 ETP**.

Les PME issues du secteur du bâtiment sont majoritairement représentées (charpente, menuiserie, construction bois).

En revanche, le territoire ne compte que seulement deux scieries de petite capacité, aucune entreprise de trituration et un nombre restreint de TPE dans le secteur de l'ameublement

Plusieurs entreprises proches ont cependant une influence importante sur les forêts du territoire : la coopérative forestière Alliance Forêt Bois est le plus important exploitant du territoire. La présence de la papetterie International Paper à Saillat et de sa filiale d'exploitation Comptoir des Bois de Brive est également un élément significatif sur les dynamiques forestières locales.

Le massif forestier est composé de feuillus pour ses 2/3. Les résineux couvrent le 1/3 restant de la surface boisée et sont plutôt localisés sur les reliefs. Tous les résineux ont été introduits par plantation sur le territoire.
91% du foncier forestier est privé (75% au niveau national).

La surface moyenne de la parcelle privée est de 0,28 hectares. Le morcellement important de la propriété privée en France est général et est dû au mode de succession français. Il n'est pas plus présent en Limousin qu'ailleurs. Ce morcellement implique souvent **une sylviculture peu dynamique**.

Les effets du morcellement peuvent être atténués par le regroupement des propriétaires. Sur le territoire, une dynamique de regroupement des propriétaires existe par de nombreux moyens : coopératives forestières, groupements forestiers, l'Association pour un Développement Équilibré de la forêt en Limousin (ADELI), Groupement de Développement Forestier (GDF) « Monts de Blonds et d'Ambazac », ...

2/3 des propriétaires forestiers habitent à moins de 50 km de leur forêt, selon une enquête sur le Limousin du CRPF. La localisation doit être à peu près la même en ce qui concerne les propriétaires du territoire de la CFT.



-III-

Un territoire doté d'aménités fortes,
d'atouts indéniables
à valoriser et à renforcer
au service de l'emploi
et de l'image du territoire.



Des atouts reconnus pour le développement économique... mais peu popularisés

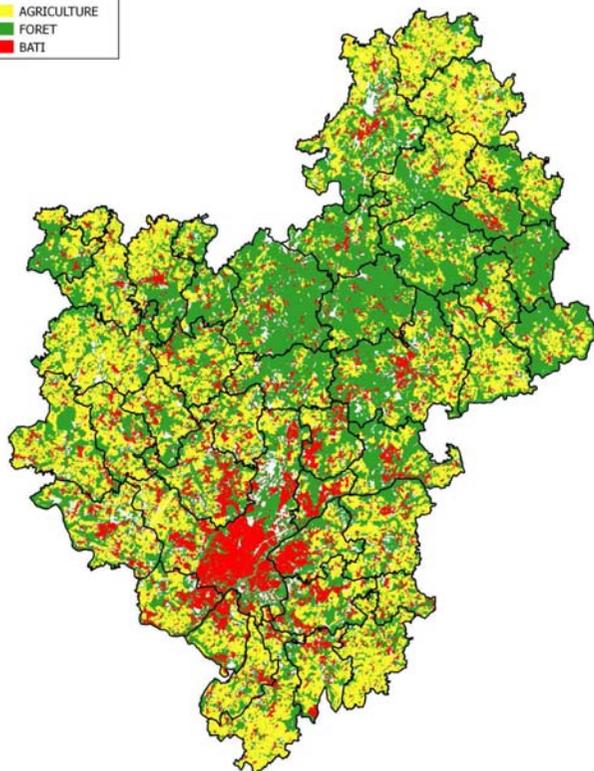
- ✓ **Un cadre de vie attractif et des conditions de vie abordables**, même avec un niveau de vie moins élevé qu'ailleurs.
- ✓ **Des possibilités d'emplois** pour les actifs du territoire et ceux des territoires avoisinants, principalement dans le tertiaire.
- ✓ **Plusieurs filières d'excellence**, mais employant peu de personnel et donc insuffisamment reconnues (en termes de chiffre et en termes d'image).
- ✓ Un taux de survie des entreprises supérieur à la moyenne nationale.
- ✓ **L'enseignement supérieur : un levier de rayonnement métropolitain très attractif** pour les étudiants hors territoire, proposant localement des formations dans tous les domaines et formant de nombreux doctorants.
- ✓ Un réel potentiel touristique, à développer davantage.
- ✓ Le territoire se trouve dans **une logique de capacité foncière importante** et doit donc se focaliser sur **la stimulation de la demande des entreprises** afin d'optimiser la consommation foncière.
- ✓ **De réels potentiels économiques, mais qui doivent s'affirmer davantage.**



MOTEURS ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Des aménités naturelles, source d'attractivité

Légende
UTILISATION DU SOL
AGRICULTURE
FORET
BATI



Un cadre paysager remarquable

- L'agriculture extensive en plaine est basée sur l'élevage. Elle a façonné un paysage de prairie et de bocage.
- La forêt, omniprésente sur les reliefs, est jeune et majoritairement issue de la déprise agricole.

L'eau, une richesse territoriale

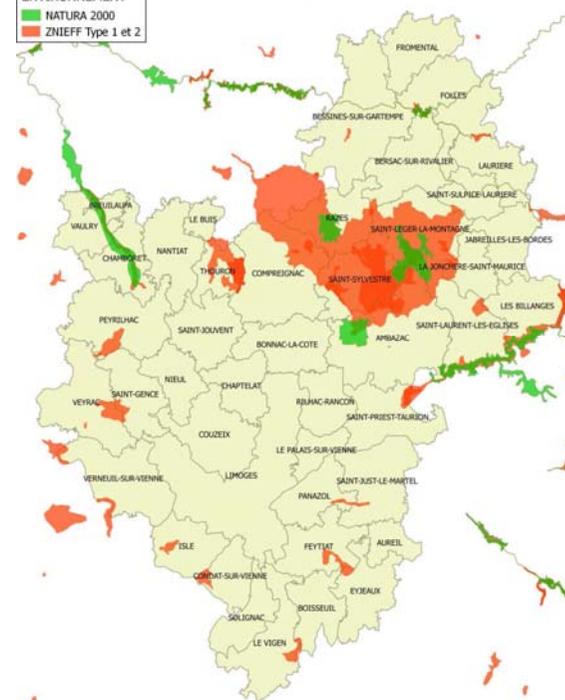
Le territoire est maillé de zones humides et de rivières (vallées de la Gartempe, du Taurion et de la Vienne, tourbières de Mallety et des Dauges, étangs, lac de St Pardoux etc.)

La qualité écologique des cours d'eaux est bonne pour 50% d'entre eux, elle s'améliore après plusieurs décennies de dégradation. Le retour de certaines espèces emblématiques dans les rivières locales en est la preuve (loutre et saumon par exemple).

Un patrimoine naturel riche

La trame aquatique et humide est très dense et abrite une faune et une flore parfois menacées (sonneur à ventre jaune, papillon miroir, saumon atlantique, oiseaux des marais, chiroptères etc.), Le réseau de périmètre de protection Natura 2000 (4 ZSC) et de ZNIEFF (28 de type I et 6 de type II) englobe les sites naturels emblématiques.

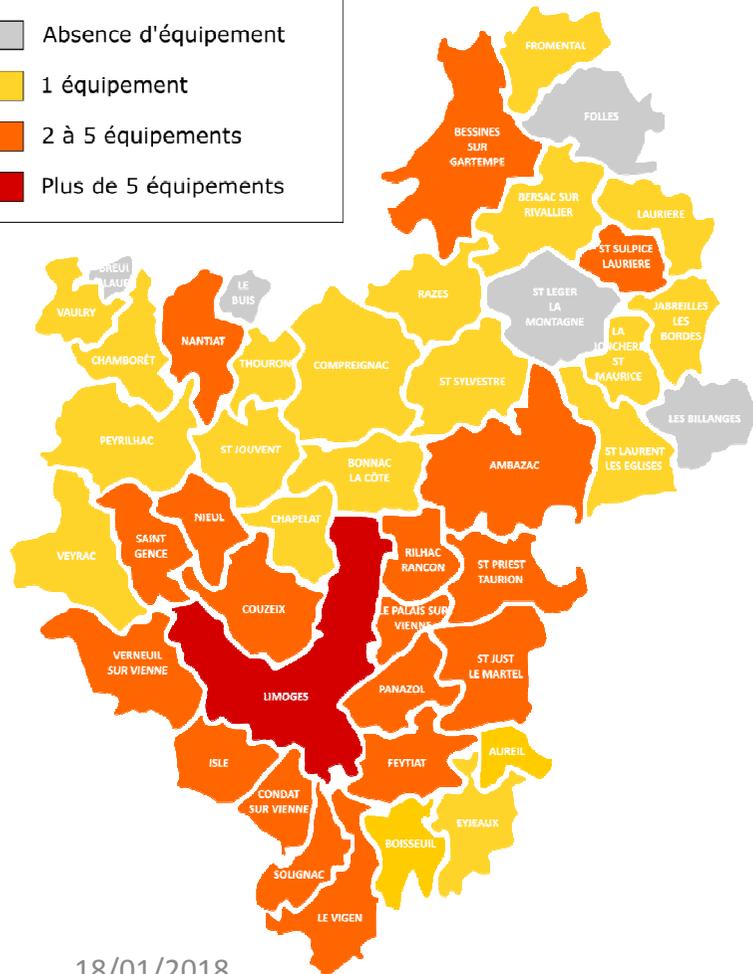
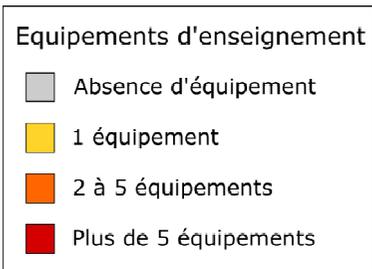
Légende
ENVIRONNEMENT
NATURA 2000
ZNIEFF Type 1 et 2





MOTEURS ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Un territoire plutôt bien équipé ... mais des carences sur le haut débit



Globalement le territoire dispose d'un maillage satisfaisant en services et équipements

Des services d'enseignements concentrés

- Les établissements d'enseignements et d'accueil d'enfants sont concentrés dans les pôles urbains et les principaux pôles relais du territoire (Ambazac, Bessines-sur-Gartempe & Nantiat)
- L'université de Limoges accueille 14 000 étudiants et comporte 5 facultés, 5 instituts plusieurs écoles d'ingénieur. Elle constitue un pôle universitaire majeur en Nouvelle-Aquitaine.

Des services de santé satisfaisants...

- Le pôle santé de Limoges est primordial pour l'accès aux soins du territoire (CHU et cliniques regroupant de nombreux spécialistes).
- Les villes d'Ambazac et de Bessines-sur-Gartempe présentent également un bon niveau de services rayonnant sur les communes voisines.
- L'accès aux soins est moins bon dans les communes frontalières de la Creuse qui présentent une mortalité légèrement supérieure aux pôles urbains et péri-urbains.

...mais un risque à court terme pour l'accès aux soins

- Le vieillissement des professionnels de santé est à anticiper pour éviter une dégradation de la qualité de l'offre actuelle et de son accessibilité ; le vieillissement de la population génèrera une augmentation des besoins.

Une couverture Haut Débit à parfaire ...

- Avec quelques zones blanches, mais surtout un accès au THD encore très minoritaire



MOTEURS ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Une dynamique culturelle et sportive importante

Des festivals à la renommée grandissante générant une fréquentation source d'image et d'identité

- ↳ Urbaka / Urban Empire / Bandafolies / Buis Blues Festival / Eclat d'Email / Festival International du dessin de presse / Festival International des Francophonies / Frairie des petits ventres / 1001 Notes / Graines de Rue / Veyracomusies ...



Une bonne répartition de salles de spectacles et autres équipements culturels

- ↳ Zénith / Opéra-théâtre de Limoges / Espace Noriac / Théâtre de l'Union / Théâtre de la Passerelle / centres socio-culturels / Centre John Lennon / Bibliothèque Francophone Multimédia / Complexes Cinéma Grand Ecran & Lido / Conservatoire...

... offre complétée par un ensemble d'équipements culturels performants dans les communes périphériques de Limoges et les pôles structurants

Des équipements sportifs à fort rayonnement régional

- ↳ Centres aquatiques Aquapolis et piscine départementale de St Pardoux / patinoire municipale de Limoges / vélodrome à Bonnac la Côte / complexe sportif de Beaublanc / domaine de Muret à Ambazac.



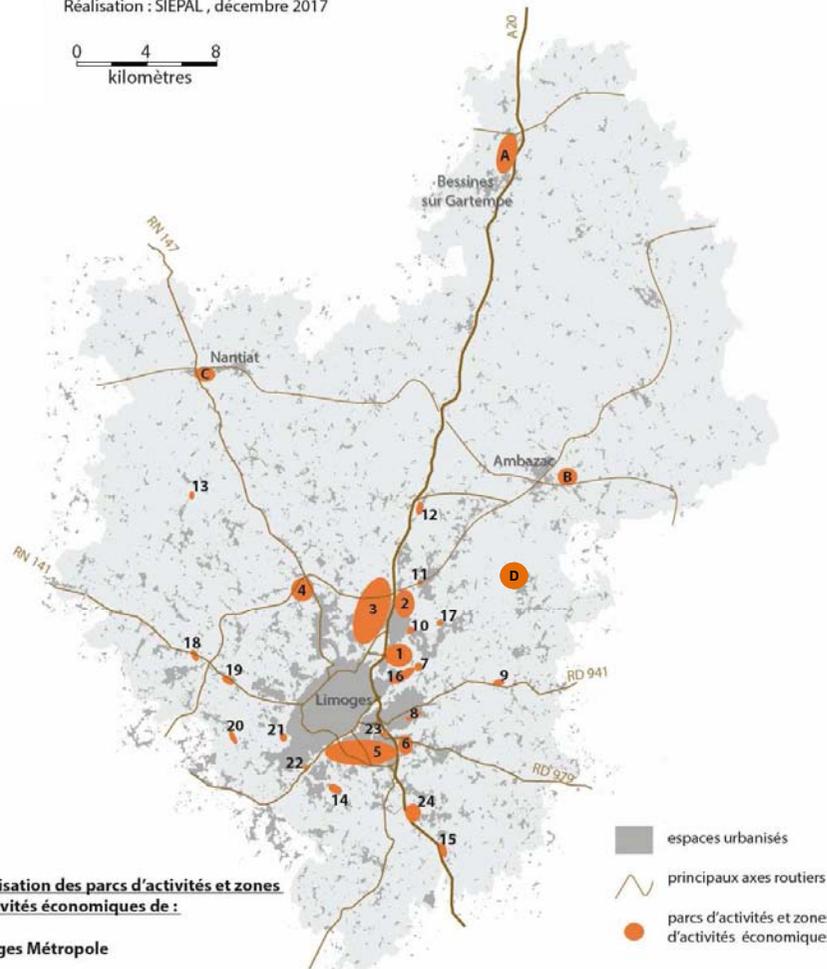


MOTEURS ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Les parcs d'activités du territoire de projet (Limoges Métropole et ELAN)

Réalisation : SIEPAL, décembre 2017

0 4 8
kilomètres



Localisation des parcs d'activités et zones d'activités économiques de :

Limoges Métropole

- 1 - Technopole d'ESTER
- 2 - Parc d'activités de la Grande Pièce
- 3 - Zone Nord 1-2-3
- 4 - Parc d'activités Océalim
- 5 - Parc d'activités Limoges Sud
- 6 - Ponteix
- 7 - Maisons Rouges (Le Palais sur Vienne)
- 8 - Nadaud et Cot (Panazol)
- 9 - Petit Bonnefond (St Just le Martel)
- 10 - Chatenet (Le Palais sur Vienne)
- 11 - Bische et Jean Monet (Rilhac Rancon)
- 12 - Maison Rouge (Bonnac la Côte)
- 13 - Acqueduc (Peyrilhac)
- 14 - Jean Monnet (Condat sur Vienne)
- 15 - la Plaine (Boisseuil)
- 16 - Route du Palais et du Prouet (Le Palais)
- 17 - CGEP (Le Palais)

- 18 - Tranchepe / Les Coreix et 4 vents / Les Betouilles (Verneuil sur Vienne)
- 19 - Le Verdoyer et le Breuil (Verneuil sur Vienne)
- 20 - Malleval et Mas des Landes (Isle)
- 21 - Les Courrières (Isle)
- 22 - Tertiaire de CLuzeau (Isle)
- 23 - Bellevue (Limoges)
- 24 - Pôle commercial Boisseuil / le Vigen

ELAN LIMOUSIN AVENIR NATURE (ELAN)

- A - Zone Occitania et le secteur de la Croix du Breuil et du Trifoulet (Bessines-sur-Gartempe)
- B - Zone des Granges (Ambazac)
- C - Zone économique de Nantiat / Chamboret
- D - Zone d'activités des Bardys

Un potentiel foncier économique important

43 zones d'activité sur près de 1 500 ha,

80 ha équipés sont disponibles, avec des degrés de spécialisation variés.

Une offre du territoire compétitive au niveau du prix (25 €/m², comme à Brive, Bourges, Périgueux ou Niort, mais moins élevée qu'à Angoulême, et deux fois moins cher qu'à Clermont Ferrand),

mais une offre qui apparaît relativement « dispersée » (le territoire Limougeaud étant celui qui a le plus de ZA parmi les autres territoires étudiés).

MOTEURS ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

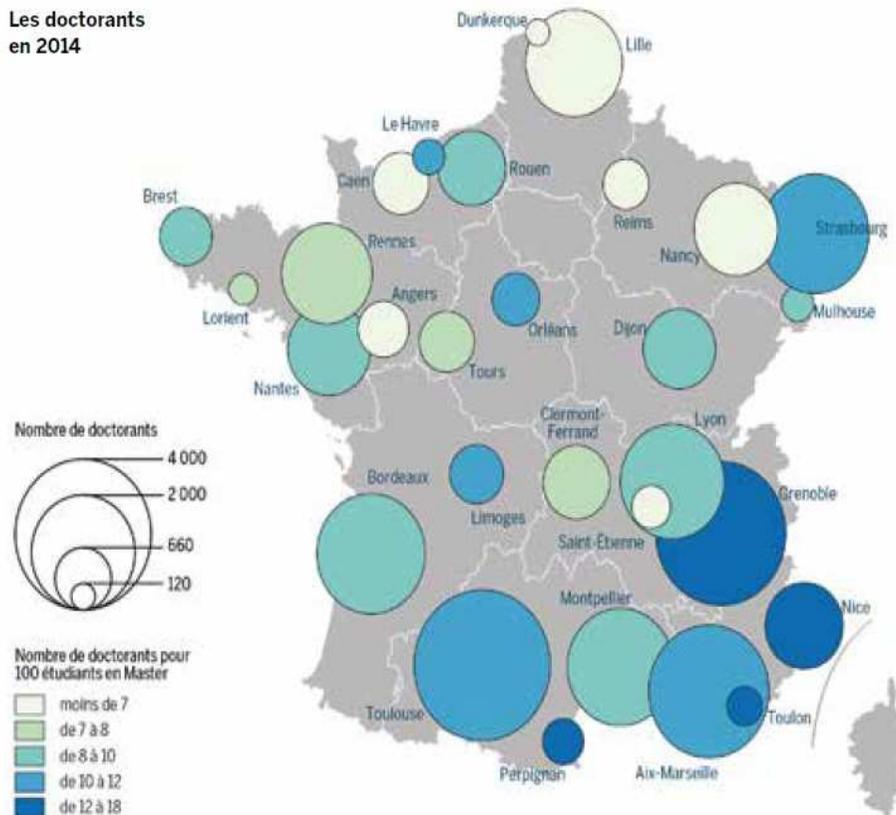
ESTER Technopole: un écrin pour les jeunes entreprises innovantes

- La technopole ESTER est un espace qui accueille des entreprises, des laboratoires de recherche, des écoles d'ingénieurs et des centres de transfert de technologie.
- Implantée sur la ZAC d'ESTER sur plus de 200 ha, elle comprend 185 raisons sociales, totalise 2 460 emplois en progression constante, et enfin regroupe 830 étudiants et près d'une centaine de chercheurs en électronique, céramique et biotechnologie.
- 8 000 mètres carrés de locaux publics permettent d'offrir aux porteurs de projet et aux créateurs d'entreprise les moyens de s'installer et de se développer dans un environnement de services à valeur ajoutée: RH, financiers, logistiques...
- L'enjeu est de développer les capacités d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes





Les doctorants en 2014



MOTEURS ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Une économie de la connaissance performante

Six clusters présents sur le territoire, dont deux labélisés Pôle de Compétitivité (Céramique et Matériaux, Laser et hyperfréquences), tirant les capacités d'innovation nécessaires à la réindustrialisation de l'économie locale.

L'enjeu est de développer les nouvelles filières d'excellence et de soutenir les filières et activités traditionnelles dans leur modernisation.

Pour développer l'innovation, les entreprises peuvent s'appuyer sur l'université de Limoges et les écoles d'ingénieur : avec un taux compris entre 10 et 12 doctorants pour 100 masters, l'enseignement supérieur remplit parfaitement son rôle de formation de chercheurs et de futurs porteurs de projet de créations d'entreprises.

Reste toutefois à favoriser l'insertion professionnelle locale des doctorants pour en faire un relais de croissance efficace pour le territoire.



MOTEURS ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

French Tech: l'innovation au service de la croissance et de l'emploi



Les chiffres clés de la French Tech Limoges Métropole

- **Une centaine de start-up** du numérique créées entre 2013 et 2015 sur le territoire.
- Au départ, une quarantaine de start-up formant l'écosystème de la French Tech Limoges Métropole.
- Une douzaine de grands comptes nationaux et entreprises emblématiques du territoire engagés autour de l'accélération de la croissance des jeunes entreprises innovantes du territoire.
- L'ambition d'augmenter de 50% la création d'emplois **des start-up** membres de l'écosystème en cinq ans.

Un projet autour d'une thématique emblématique du territoire – Smart living

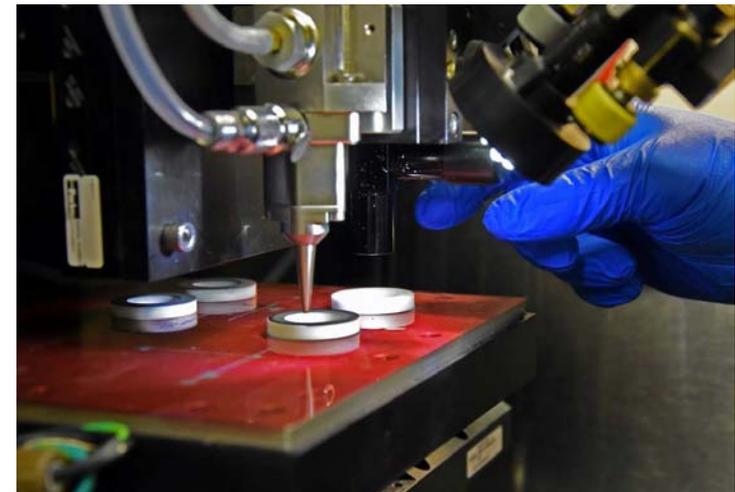
- Une thématique déclinée autour du bâtiment intelligent et connecté pour tous : habitat, bureaux, écoles, centres commerciaux et lieux de loisirs... offrant du confort, des services, et une qualité de vie à laquelle tout le monde aspire.
- En particulier, une thématique prenant en compte les besoins spécifiques des personnes en perte d'autonomie (personnes âgées et personnes handicapées) – Silver Economie.
- Un marché de la Silver Economie estimé à près de 60Md € en 2013 et qui devrait créer 3 millions d'emplois entre 2013 et 2020 (Source France Stratégie).

MOTEURS ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT



Le Pôle Européen de la Céramique, le renouveau de la céramique et des matériaux

- Le Pôle Européen de la Céramique (PEC) est labellisé depuis 2005 comme pôle de compétitivité avec une position unique en France dans le secteur des céramiques.
- un réseau de 100 entreprises, 5 laboratoires de recherche, 10 centres techniques et 7 organismes de formation spécialisés dans les céramiques fines, les céramiques techniques et les traitements de surface.
- Une quinzaine d'entreprises créées depuis 10 ans, dont la moitié issues de l'incubateur, créant 215 emplois directs.



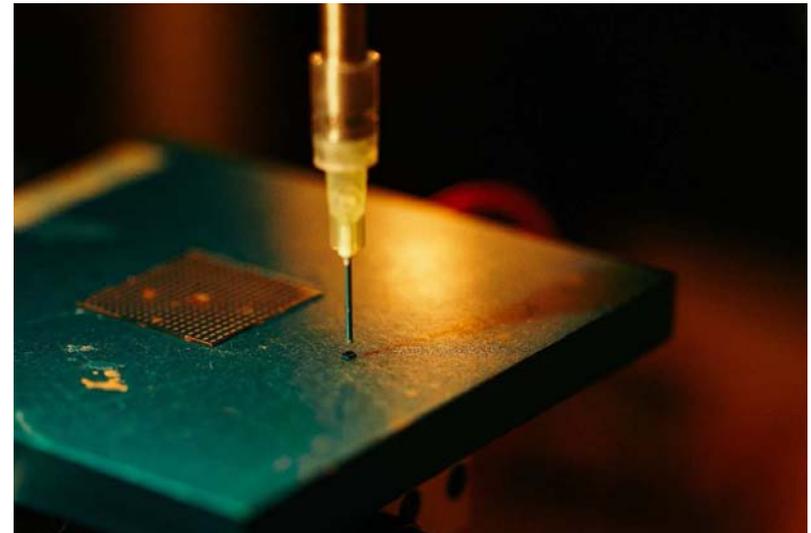
Une nécessité: favoriser l'installation et le développement de nouvelles entreprises sur le territoire, en particulier le soutien à la création de start-ups, mais aussi favoriser l'embauche des jeunes diplômés du territoire au sein des entreprises locales.

MOTEURS ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT



Alpha, Route des lasers et des hyperfréquences (RLH) à la conquête de l'espace

- Le 1er janvier 2017, les pôles de compétitivité Elopsys et Route des Laser ont fusionné. De cette fusion, est né un nouveau pôle du nom d'Alpha, Route des lasers et des hyperfréquences.
- 253 adhérents, 72 start-up créées dont une cinquantaine sur le territoire de l'agglomération de Limoges,
- ALPHA-RLH promeut la notion d'innovation collaborative au service de quatre marchés :
 - Santé (Dispositifs Médicaux et Autonomie)
 - Communication-Sécurité
 - Aéronautique-Spatial-Défense
 - Energie-Bâtiment intelligent



Comme pour le PEC, il y a nécessité d'amplifier la dynamique de création d'entreprises innovantes et d'accompagner leur installation sur le territoire.

Une économie touristique à construire

2 Offices de Tourisme Intercommunaux structurent l'offre locale.

Un patrimoine protégé (notamment pour ses sites naturels) et une absence de site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Néanmoins, Limoges fait partie du réseau "Villes créatives de l'Unesco", l'IGP Porcelaine est acquise, dans la catégorie "Artisanat et arts populaires" pour les arts du feu (émaux et porcelaine) et que les ostensions de Haute Vienne sont inscrites au patrimoine immatériel de l'humanité depuis 2013.

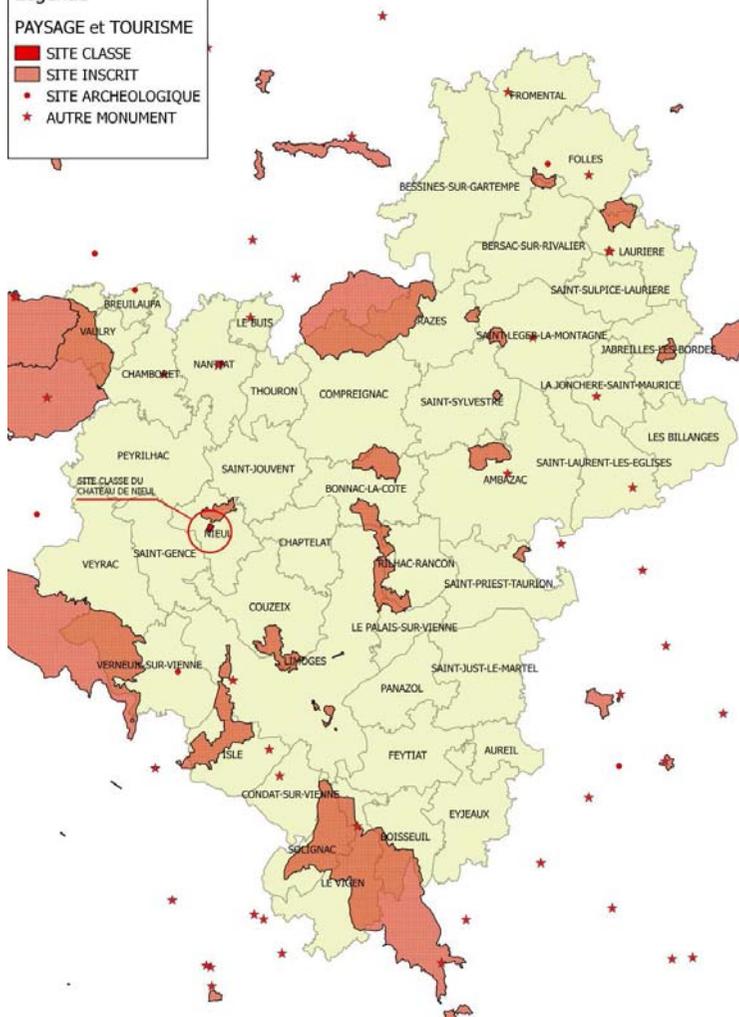
Un patrimoine historique insuffisamment valorisé

- Limoges : l'évêché et ses jardins, la gare des Bénédictins, le quartier de la boucherie, le pavillon du verdurier, les bords de Vienne.
- L'Abbatiale de Solignac.
- Château et parc de Nieul, seul site classé du territoire.
- Petit patrimoine vernaculaire rural abondant mis en valeur le long des itinéraires de randonnée (fontaines, lavoirs, calvaires, maison de maçons migrants).
- Sites archéologique de l'Abbaye de Grandmont à valoriser.
- Exploitation minière (granite, kaolin, uranium) présence du musée Ureka à Bessines-sur-Gartempe.
- Pôle de Lanaud et l'histoire agricole de la vache Limousine.



Légende

PAYSAGE et TOURISME
■ SITE CLASSE
■ SITE INSCRIT
● SITE ARCHEOLOGIQUE
★ AUTRE MONUMENT





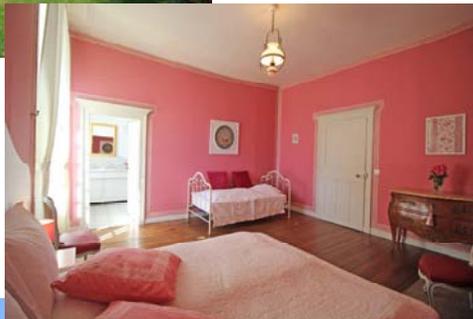
MOTEURS ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Une économie touristique à construire

Une offre d'hébergement centrée sur Limoges et les abords des grands axes

- Une présence des grandes chaînes hôtelières le long de l'Autoroute A20 et aux points d'entrée de l'Agglomération.
- Une présence d'hébergements de type gîte mais un manque d'hébergements de groupe dans les communes périphériques qui s'explique par un tourisme rural peu dynamique.
- Un parc hôtelier de gamme moyenne et une offre restreinte en termes de restauration sur Elan

⇒ **Le territoire est doté de sites présentant un intérêt touristique indéniable mais l'offre de prestations est basique et peu innovante. Des projets en cours dans le domaine des Sports Nature tendent à faire évoluer cette situation.**



MOTEURS ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Les activités sport-nature, un potentiel réel à structurer et organiser



Un développement des Sports Nature lié à des événementiels reconnus

- Les Gendarmes et Voleurs de Temps : plus de 10 ans d'expérience et 5000 traileurs tous les ans
- Randonnez vous en Haute Vienne : un évènement familial réunissant 5000 personnes autour du Lac de St Pardoux.
- Granit Montana : une course VTT extrême rayonnant dans la France entière.

Un réseau de chemins balisés de qualité vaste et en développement

- 2 bases VTT FFC totalisant 700km de sentiers balisés + une base trail
- Une offre de sentiers inscrits au PDIPR en plein essor
- Des structures dynamiques qui œuvrent au développement de nouvelles infrastructures (Vélodrome de Bonnac, Nature et Patrimoine, Godasses Ambazacoises etc.)
- Des grandes itinérances comme liaisons entre les territoires (GR4, GR48, GR654, GRP des Monts d'Ambazac, GRP des Monts de Blond)

Mais une offre manquant de visibilité ...

- Des acteurs sportifs pour le moment isolés et, pour la plupart centrés sur une activité unique
- Un manque de cohérence dans la communication

... et des projets structurants

- Le Lac de St Pardoux et ses équipements (accro branche, piscine, circuits de randonnée, baignade et sports nautiques)
- Projet de Station Sports Nature ELAN : Trail, VTT de randonnée et de descente (Single Tracks), randonnée pédestre et équestre, Espace multisports de Vaulry, escalade, activités nautiques
- Projet de Station Sports Nature Limoges Métropole : Base nautique du Palais sur Vienne, Vélodrome



FORCES

- Une capacité d'innovation avérée portée par des pôles de compétitivité reconnus
- Des équipements métropolitains rayonnant (Chu, université, équipements culturels et sportifs)
- Un appareil de formation performant
- Un CHRU et une université en développement
- Un environnement favorable pour l'entreprenariat
- Un cadre et qualité de vie & un coût du foncier abordable
- Une dynamique associative source de cohésion sociale

FAIBLESSES

- Un enclavement qui s'accroît (déficit d'accessibilité aux grands centres de décision)
- Une économie de proximité à la traîne
- Une base productive trop faible
- Un déficit d'image du territoire
- Un manque d'ouverture sur l'extérieur
- Une couverture très-haut-débit insuffisante
- Forte consommation d'espace et mitage
- Des inégalités sociales persistantes

- Un vivier important de jeunes dont beaucoup de diplômés
- Un projet de transport collectif majeur et structurant : le BHNS
- Des projets routiers lourds (RN 147, déviation Est)
- Des aménités naturelles peu exploitées : le tourisme et la filière Sport-Nature
- Un vieillissement marqué en zone rurale

- Un désenclavement qui tarde à se confirmer
- Des poches de grande pauvreté
- Offre de services en baisse sur les territoires peu denses
- Départ des centres de décision vers Bordeaux et perte de rayonnement
- Un marché de l'emploi insuffisant

OPPORTUNITÉS

MENACES

ANNEXES

Annexe : migrations alternantes (pages 13 et 14)

		MOBILITES PROFESSIONNELLES			
		RESIDENCE			
		CC Elan	CA Limoges Métropole	Autres EPCI du département	
DESTINATION	CC Elan	3880	1162	785	5827
	CA Limoges Métropole	6389	72363	16562	95314
	Autres EPCI du département	699	3872	31861	36432
		10968	77397	49208	137573

		MOBILITES PROFESSIONNELLES											
		RESIDENCE											
		LIMOGES	FEYTIAT	PANAZOL	COUZEIX	ISLE	LE PALAIS- SUR-VIENNE	BOISSEUIL	LE VIGEN	CA Limoges Métropole	CC ELAN	Autres EPCI Hte Vienne	Hors départemen t
DESTINATION	LIMOGES	40776	1543	2717	2329	1911	1647	740	520		5369	13149	3467 (2444)
	FEYTIAT	758	390	115	79	56	80	74	49		187	643	101 (71)
	PANAZOL	556	40	681	46	28	73	5	15		114	339	52 (52)
	COUZEIX	517	30	41	759	20	8	25	5		237	271	31 (31)
	ISLE	553	40	31	33	614	16	5	15		92	470	69 (56)
	LE PALAIS-SUR-VIENNE	276	20	58	29	8	351	5	0		64	128	24 (17)
	BOISSEUIL	225	55	16	29	8	8	223	25		40	233	32 (25)
	LE VIGEN	91	35	1	8	12	8	20	153		12	126	13 (13)
	CA Limoges Métropole										6389	16562	3966 (2848)
	CC ELAN	576	20	41	70	24	40	15	0	1162	3880	785	361 (230)
	Autres EPCI Hte Vienne	2015	140	129	169	115	100	89	74	3872	636		3167 (2900)
	Hors département	1859 (1069)	85 (45)	115 (49)	104 (67)	132 (72)	68 (40)	60 (20)	35 (20)	2877 (1648)	621 (432)	3879 (3154)	

Annexe : analyse des flux monétaires (pages 15)

Analyse des flux monétaire / théorie de la base,											
Part des revenus dans l'ensemble des revenus captés											
		R. productifs	R. public	R. sociaux	R. résidentiels	R. retraite	R. tourisme	R. pendulaire	total capté par habitant	R/emp présentiel	
Limoges	15,8	18,1	21,9	44,2	32,6	2,7	4,9	13045	69227	69227	public social retraité
ELAN		6	4	17	73	108	112		15538	287490	
Poitiers		12,8	20	22	44	26	5,7	7,7	13350	61000	Public social
Agen		19,5	15	19	46	31	2	6	12600	69000	
Bordeaux	23	15	18	42	27	3	7	13200	61000		
Pau		18	10	17	54	33	36	11,6	14300	70000	
Agglos	16	10,2	18,2	55,6	27	9,7	15,2	15247	99760		
Source : OPC, Olivier Portier Consultant											
2014-2016											

Annexe : démographie (pages 16 et 17)

Évolution des populations communales

	01/01/1968	01/01/1975	01/01/1982	01/01/1990	01/01/1999	01/01/2008	01/01/2015	2014	2013	2015	diff 14-15	diff 15-08	
AUREIL	317	465	597	707	777	877	993	985	972	993	8	116	AUREIL
BOISSEUIL	574	838	1223	1558	1969	2538	2865	2844	2822	2865	21	327	BOISSEUIL
BONNAC	829	719	805	998	1166	1481	1711	1692	1657	1711	19	230	BONNAC
CHAPTELAT	564	612	943	1288	1465	1644	2086	2050	2015	2086	36	442	CHAPTELAT
CONDAT	1458	2108	3509	4090	4249	4677	5088	4983	4879	5088	105	411	CONDAT
COUZEIX	3004	3958	5019	6151	6635	7878	9048	8955	8763	9048	93	1170	COUZEIX
EYJEAUX	587	656	768	828	886	1193	1278	1254	1229	1278	24	85	EYJEAUX
FEYTIAT	1566	2941	3573	4408	5273	5754	6156	6147	6139	6156	9	402	FEYTIAT
ISLE	4732	5808	6863	7292	7691	7488	7502	7520	7523	7502	-18	14	ISLE
LE PALAIS	2621	3863	5038	6085	5726	5862	6044	6069	6061	6044	-25	182	LE PALAIS
LE VIGEN	1044	1055	1263	1550	1704	2043	2109	2089	2068	2109	20	66	LE VIGEN
LIMOGES	133019	143725	140418	133486	133994	140138	133627	134577	135098	133627	-950	-6511	LIMOGES
PANAZOL	3309	5261	7269	8553	9731	10115	10931	10734	10560	10931	197	816	PANAZOL
PEYRILHAC	1111	913	1098	1067	1069	1164	1257	1250	1244	1257	7	93	PEYRILHAC
RILHAC RANCON	1061	2188	3006	3423	3652	4050	4527	4511	4494	4527	16	477	RILHAC RANCON
SAINT GENCE	617	704	1071	1311	1489	1948	2093	2063	2067	2093	30	145	SAINT GENCE
SAINT JUST LE MARTEL	1044	1213	1530	1825	1959	2399	2691	2689	2650	2691	2	292	SAINT JUST LE MARTEL
SOLIGNAC	1060	1121	1244	1345	1367	1497	1551	1531	1511	1551	20	54	SOLIGNAC
VERNEUIL SUR VIENNE	1529	1749	2362	2968	3188	4037	4790	4724	4637	4790	66	753	VERNEUIL SUR VIENNE
VEYRAC	1070	1019	1202	1339	1539	1945	2043	2038	2028	2043	5	98	VEYRAC
LM	161116	180916	188801	190272	195529	208728	208390	208705	208417	208390	-315	-338	LM
Dept HT	341589	352149	355737	353593	353893	373940	375795	376199	375856	375795	-404	1855	Dept HT
Première couronne*	19844	28488	37582	44258	47610	51505	56172	55693	55071	56172	479	4667	Première couronne*
Deuxième couronne*	8253	8703	10801	12528	13925	17085	18591	18435	18248	18591	156	1506	Deuxième couronne*
Territoire	185 524	203 887	212 962	215 161	220 434	235 793	236272	236536	236 142	236272	-264	479	Territoire
Elan	24 408	22 971	24 161	24 889	24 905	27 065	27882	27831	27 725	27882	51	817	Elan

Annexe : démographie (pages 16 et 17)

Évolutions annuelles moyennes, soldes naturels et migratoires

	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008	2008 - 2013
territoire Elan/calm	1,4	0,62%	0,13%	0,27%	0,75%	0,03%
snat	0,4	0,21%	0,10%	0,04%	0,17%	0,25%
SMIG	1	0,42%	0,03%	0,23%	0,58%	-0,22%
elan	-0,9	0,70%	0,40%	0,00%	0,90%	0,40%
snat elan	-0,4	-0,60%	-0,60%	-0,50%	-0,20%	-0,10%
SMIG elan	-0,5	1,30%	0,90%	0,50%	1,10%	0,50%
calm	1,7	0,60%	1,00%	0,30%	0,70%	0,00%
snat calm	0,5	0,30%	0,20%	0,10%	0,20%	0,30%
SMIG calm	1,2	0,30%	-0,10%	0,20%	0,40%	-0,30%
Limoges ville	1,1	-0,3	-0,6	0	0,4	-0,7
snat	0,6	0,4	0,2	0,1	0,2	0,3
smig	0,6	-0,7	-0,8	-0,1	0,2	-1,0

Durant ces quarante dernières années, le territoire de projet affiche un dynamisme démographique assez fort, concrétisé par 30 000 habitants supplémentaires sur la période. Ce réel dynamisme tranche avec l'apathie, la décroissance là aussi sensible, du reste du territoire de la Haute-Vienne et de l'ex Région Limousin. Le moteur de cette croissance globale est un dynamisme migratoire indéniable, qui renforce les effets d'un solde naturel positif mais très faible.

Les évolutions de population sont très différenciées à l'intérieur du territoire, marqué par un phénomène de péri-urbanisation important : si l'emploi se concentre sur Limoges et son unité urbaine proche, l'extrême facilité de déplacements internes (RN 141 d'est en ouest et A20 du nord au sud) a engendré des migrations internes importantes qui ont permis aux communes de la première puis de la deuxième couronne de Limoges de se développer assez fortement.

Les années les plus récentes sont marquées par deux phénomènes qui engendrent une inflexion du regain démographique, puis une baisse assez sensible de la population les trois dernières années.

D'une part, le solde migratoire de l'ensemble de la zone se dégrade : il y a beaucoup moins d'entrées que de sorties sur le territoire.

D'autre part, la ville-centre perd des habitants et notamment, dans les quartiers relevant de la Politique de la ville. Cette baisse globale sur Limoges de plus de 2 000 habitants, affecte singulièrement la croissance de la population qui, sans sursaut notoire, pourrait continuer à baisser.

CC Elan (87)										
Caractéristiques générales des exploitations selon leur statut										
	Exploitations		SAU (ha)		Travail total (UTA)		dont travail salarié*			
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010		
Total exploitations	558	391	21 887	20 663	684,5	453,0	92,6	62,8		
dont										
Exploitations individuelles	489	310	14 992	11 005	515,1	277,3	55,5	32,9		
GAEC	29	28	3 772	4 457	76,5	78,3	2,7	5,9		
EARL	17	35	1 616	3 516	34,0	66,6	5,6	10,3		
					* salariés permanents (hors cadre familial) et saisonniers					
CA Limoges Métropole										
Caractéristiques générales des exploitations selon leur statut										
	Exploitations		SAU (ha)		Travail total (UTA)		dont travail salarié*			
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010		
Total exploitations	601	407	21 941	19 363	801,1	528,5	170,5	167,8		
dont										
Exploitations individuelles	520	310	14 432	9 414	530,9	247,9	51,8	37,4		
GAEC	26	26	3 163	3 862	88,9	71,4	19,9	10,2		
EARL	25	39	2 197	3 839	65,4	69,5	17,2	18,7		

Annexe : Forêt / bois (page 27)

Exploitation forestière et occupation du sol en Nouvelle-Aquitaine						
Exploitation forestière		Nb. Etablissements	dont double activité scierie	Récolte totale (m3)		
CALM		5	S	S		
ELAN		9	S	112 035		
NA		361	151	9 970 600		
Scierie		Nb. Etablissements	dont double activité exploit. For.	Sciage total (m3)		
CALM		S	S	S		
ELAN		S	S	S		
NA		275	151	1 946 200		
				source : EAB-SRI 2016		
Filière forêt bois		Nb. Etablissements	ETP	La filière forêt-bois regroupe les activités :		
CALM		316	764	- travail forestier		
ELAN		98	93	- travail du bois et fabrications d'articles en bois		
NA		19 174	48 025	- industrie du papier et du carton		
				- fabrication de meubles		
				- bâtiment		
				- commerce du bois		
				source : Clap 2015		
Surfaces en ha						
Occupation du territoire		Artificialisées	Agricoles	Forestières	Autres (plages, eau...)	Total
CALM		10 379	23 588	17 315	1 037	52 319
ELAN		3 831	23 516	33 052	1 429	61 829
NA		800 000	4 204 000	3 263 000	217 000	8 484 000
				source : Oscom 2014, SAA 2014		

Contrat de solidarité et d'attractivité
avec le territoire de contractualisation de l'ancienne capitale régionale du Limousin
Limoges Métropole - ELAN Limousin-Avenir-Nature

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUE, POLITIQUES REGIONALES
Axe 1 :						
Affirmer l'identité du territoire						
1.1 : Assoir le rayonnement du territoire grâce à des projets structurants						
Le territoire souhaite mettre en avant des projets structurants à vocation transversale, vecteur d'attractivité et de développement économique concernant aussi bien la valorisation innovante des arts du feu que des équipements culturels, scientifiques, ou encore universitaire à vocation supra communale.						
Projets structurants						
1	<u>Cité industrielle de la porcelaine</u>	Limoges Métropole	6 000 000 €	Sur le volet patrimoine : maxi 20 % dans la limite maxi de 1 M€	Le projet reste à finaliser. Les dépenses éligibles seront étudiées dans le cadre du futur RI	PATRIMOINE/ TOURISME / CUIR LUXE METIERS D'ART/ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
2	<u>Extension du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) par la création de salles de répétition et de salles de danse.</u>	Limoges	5 892 000 €	680 000 € inscrit au CPER	Bénéficiaire final de l'aide régionale : Théâtre de l'Union	CULTURE
3	<u>Pérenisation de l'académie théâtrale et développement du rayonnement culturel du site du Mazeau</u>	ELAN	1 000 000 €	Maxi : 20% des dépenses éligibles. Aide plafonnée à 300 000 €		CULTURE / ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE
4	Création d'un observatoire astronomie à vocation scientifique, pédagogique et touristique	Peyrilhac	540 000 €	Maxi : 80 000 € taux max : 15%	Aide à l'investissement	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Projets en amorçage						
	> Construction d'un espace socio-culturel à vocation supra-communale à Panazol					CULTURE
1.2 Structurer un marketing territorial et une politique offensive pour promouvoir les atouts du territoire						
Afin de remédier au déficit d'image du territoire de projet, l'objectif est de développer une stratégie de communication interne et externe afin d'en transformer l'image et d'en renforcer l'attractivité. Une offre de marketing territorial différenciant à vocation à être mise en place pendant la durée du contrat, en lien avec le schéma régional.						
Projets structurants						
5	<u>Création d'un équipement culturel à vocation multiple (scénographie) place de la République</u>	Limoges	4 787 000 €	Maxi 20 % dans la limite maxi de 1 M€	Le projet reste à finaliser. Les dépenses éligibles seront étudiées dans le cadre du futur RI	PATRIMOINE
6	<u>Mise en tourisme de l'arboretum de La Jonchère Saint Maurice</u>	Travaux d'aménagement de l'arboretum : ONF Maison d'accueil : Association Pierre et arbres	Travaux aménagement de l'arboretum : 500 000 € Maison d'accueil : 80 000 €	Travaux aménagement de l'arboretum : Taux maxi : 25% ou si projet éligible FEADER ou FEDER : taux maxi : 15% Maison d'accueil : taux 20% d'un plafond de dépenses de 500 000 €		PATRIMOINE / TOURISME
7	Etude préalable pour la valorisation et la mise en tourisme du site de l'ancienne Abbaye de Grandmont	Association SASSAG	30 000 €	Maxi : taux 20%		PATRIMOINE
8	Programme de valorisation des arts du feu, Limoges ville créative de l'UNESCO	Limoges	750 000 €	Maxi : 100 000 € sur 3 ans	Le projet devra contribuer à la valorisation et au développement de la filière métiers d'art / arts du feu à l'échelle Nouvelle-Aquitaine	CUIR, LUXE, METIERS D'ARTS
9	Création d'une offre de tourisme d'affaires : réhabilitation des gîtes du Muret	Ambazac	218 000 €	Maxi: 20 000 € taux max : 20% des dépenses éligibles		TOURISME
10	Mise en œuvre d'une structuration touristique	ELAN/ Limoges Métropole			AAP NOTT	TOURISME
1.3 Faire des sports de nature un outil de développement territorial						
Au regard des caractéristiques du territoire, le territoire compte s'appuyer sur ses aménités et les acteurs locaux pour que les sports de nature deviennent un vecteur de développement et d'attractivité locale.						
Projets structurants						
11	Poursuivre l'aménagement et l'équipement du site « stade cycliste régional » par la réalisation d'une « boucle sécurisée en site propre » ainsi que d'une « piste d'apprentissage au vélocross/VTT/BMX »	Bonnac la Côte ou Limoges Métropole	370 000 €	Maxi : 20% des dépenses éligibles		SPORT
Projets en amorçage						
	> Structuration d'un réseau de sport nature					SPORT

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUE, POLITIQUES REGIONALES
1.4 Se mobiliser pour le désenclavement du territoire et son accessibilité						
Le maintien de l'affirmation du territoire comme pôle structurant régional, national voire sa place à l'international va de paire avec le développement des infrastructures interne et externe en termes de mobilité sans compter la poursuite du désenclavement numérique.						
Projets structurants						
12	Accessibilité numérique des entreprises situées dans les ZAE	Limoges Métropole	375 000 €		Programme THD ZAZI conduit par DORSAL	NUMERIQUE
13	Programme de développement de la fibre optique	ELAN	9 143 000 €		Programme de déploiement des réseaux FTTH effectué par DORSAL (CP 9 octobre 2017)	NUMERIQUE
Projets en amorçage						
> Expérimentation relative au mode d'alimentation de la flotte des véhicules de transports en commun dans le cadre de son renouvellement						ENERGIE
> Construction d'un data center (Limoges Métropole)						NUMERIQUE
Axe 2 : Agir pour une économie compétitive						
2.1 : Accélérer le développement du territoire par l'innovation : La French Tech						
En voulant développer une nouvelle stratégie économique, Limoges Métropole a misé sur l'innovation en entrant dans le réseau thématique French Tech "Santé". Son rôle d'animateur prévoit la mise en œuvre d'un programme allant de la participation à des salons à vocation internationale au lancement d'appels à projets récompensant les starts up lauréates en passant notamment par la création d'un accélérateur.						
Projets structurants						
14	Appui au programme French Tech : événements, soutien aux projets (AAP), accélérateur	Limoges Métropole	Accélérateur : 50 000 € Appel à projets : 10 000 €	Accélérateur : taux moyen : 30 % Appel à projets : taux max : 50%	A articuler avec la feuille de route Start-up, en articulation avec la stratégie régionale technopole-incubateur. Evènements : l'accompagnement financier de la Région sera confirmé en fonction de la nature et du contenu de l'évènement	START-UP / SANTE
2.2 : Soutenir l'économie territoriale et encourager l'entrepreneuriat						
Il s'agit de proposer ou d'adapter une stratégie économique territoriale favorable au soutien de l'activité et des emplois aussi bien dans le secteur rural qu'urbain. En parallèle, dans un premier temps, les parties s'emploieront à développer des projets permettant de créer une dynamique autour du développement économique.						
Projets structurants						
15	<u>Mise en œuvre d'une stratégie de redynamisation du commerce de l'hyper-centre : Réhabilitation des halles centrales</u>	Limoges	6 047 000 €	Maxi : 900 000 €	Le projet devra être intégré dans le programme de redynamisation du cœur de ville et associer les producteurs locaux (agriculture de proximité)	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
16	<u>ESTER Technopole : création d'un bâtiment relais industriel</u>	SELI	1 500 000 €		Un Schéma d'Accueil des Activités - (Aide régionale : 30 000 €), devra être réalisé en préalable à la réalisation de ces opérations	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
17	<u>Création d'un hotel d'entreprises à Bessines</u>	ELAN	1 000 000 €	sous forme d'avance remboursable		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
18	<u>Elaboration d'un programme alimentaire territorial (PAT)</u>	Limoges Métropole	1 000 000 €		AAP Coopérations circuits-courts	AGRICULTURE/ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
19	Création de tiers lieux	ELAN (Ambazac, Nantiat) Ester Technopole Couzeix Limoges (Caserne Marceau)...	A préciser		AMI Tiers lieux. Pour les projets sur Limoges, une étude sur les besoins des citoyens et des entreprises de Limoges et de son agglomération concernant les tiers-lieux est conseillée en préalable à la réalisation des opérations	NUMERIQUE
Axe 3 : Accélérer les initiatives éco-responsables						
3.1 : Valoriser et préserver le patrimoine et la biodiversité						
Le territoire souhaite préservation des aménités naturelles et patrimoniales afin notamment de renforcer les atouts du territoire qui seront notamment mis en valeur par la politique touristique.						
Projets structurants						
20	<u>La trame noire, transition énergétique en matière d'éclairage public par la prise en compte de la biodiversité</u>	Limoges Métropole	60 000 €		Appel à projets trame noire	ENERGIE
21	Mise en œuvre des CTMA		A préciser		Intervention dans le cadre de démarche intégrée à l'échelle du bassin	ENVIRONNEMENT
Projets en amorçage						
> Restauration de la continuité écologique des seuils de la Vienne (Limoges)						ENVIRONNEMENT
> Gestion des milieux humides, 10 sites déclarés d'intérêt communautaire (Limoges Métropole)						ENVIRONNEMENT

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUE, POLITIQUES REGIONALES
3.2 : Optimiser la transition énergétique du patrimoine public						
<i>Projets structurants</i>						
22	<u>ESTER Technopole, parc d'activités Innovation et transition énergétique</u>	Limoges Métropole	6 000 000 €		Appel à projets bâtiment du futur	ENERGIE
23	Rénovation énergétique de l'école élémentaire	St Just le Martel	266 000 €		Appel à projets bâtiment du futur	ENERGIE
<i>Projets en amorçage</i>						
> Opérations de voiries innovantes "énergie climat"						ENERGIE
3.3 : Augmenter la capacité de production d'énergie renouvelables						
<i>Projets structurants</i>						
24	<u>Construction de chaufferies à bois</u>	Panazol Le Vigen	A préciser		Appel à projets chaleur renouvelable	ENERGIE
25	Création de réseaux de chaleur	Communes d'Ambazac, Bessines-sur-Gartempe, Compreignac, Saint-Sulpice-Laurière, Nantiat et Bersac-sur-Rivalier			Appel à projets chaleur renouvelable	ENERGIE
<i>Projets en amorçage</i>						
> Création d'unités de méthanisation à Bessines						ENERGIE
3.4 : Accompagner la population vers de nouveaux usages durables et lutter contre la précarité énergétique						
<i>Projets en amorçage</i>						
> Innovation et mobilité électrique						ENERGIE
Axe 4 : Valoriser la qualité de vie de manière durable et responsable						
4.1 : Intervenir pour le renouvellement urbain						
<i>Projets en amorçage</i>						
> Bâtir une stratégie de maîtrise du foncier en matière d'habitat						URBANISME FONCIER
> Elaboration et mise en œuvre de programmes d'actions de revitalisation des centre-villes						AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
4.2 : Garantir à chacun un habitat adapté à sa situation						
<i>Projets structurants</i>						
26	Requalification d'une ancienne boulangerie pour une reconversion en logements sociaux.	ELAN	350 000 €		Montant maximum par logement : 3 000 € dans le cadre du dispositif "Réhabilitation énergétique des logements sociaux" en Limousin. Ce montant est susceptible d'évoluer dans le cadre du nouveau dispositif harmonisé à l'échelle Nouvelle-Aquitaine	ENERGIE
<i>Projets en amorçage</i>						
> Développer des offres en logements adaptées au vieillissement des ménages						SILVER ECONOMIE
4.3 : Développer et qualifier l'offre de services						
<i>Projets structurants</i>						
27	<u>Requalification d'une friche industrielle en centre sportif et culturel innovant</u>	Le Palais-Sur-Vienne	8 486 000 €		Aide à l'investissement	SPORT / CULTURE
28	<u>Etude stratégique concernant l'offre de soins de premiers recours et création d'une maison pluridisciplinaire de santé à Nantiat</u>	Nantiat	Etude : 36 700 € Investissement : 300 000 €	Etude : maxi : 18 350 Taux: 50% ; Investissement : maxi : 20% des dépenses éligibles		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
29	<u>Maintien de services de proximité grâce à l'aménagement de locaux commerciaux et de services en centre bourg</u>	St Just le Martel	857 000 €		Appel à projets bâtiment du futur	ENERGIE
30	Mise en itinérance des services de la MSAP	Centre social Ambazac Fraternité	53 000 €	Maxi : 20% des dépenses éligibles		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
<i>Projets en amorçage</i>						
> Coopération décentralisée pour l'aide au développement local de la commune de Diofior au Sénégal						Coopération
LEADER						
	LEADER - Contrepartie régionale	Soutien aux projets retenus en comité de programmation LEADER et répondant aux priorités régionales			Engagement des opérations en CP	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LEADER